

ROCAMAT S.A.
58 quai de la Marine
93450 L'ILE-SAINT-DENIS
RCS Bobigny B 572 086 577

Rapport financier annuel

ROCAMAT S.A.

2008

Rocamat

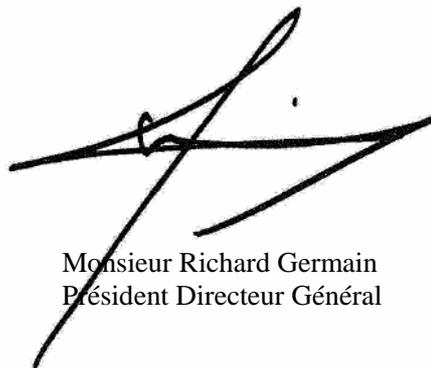
Société Anonyme au capital de 20.190.474 Euros

Siège social : 58 Quai de la Marine – 93450 L'ILE SAINT DENIS

572 086 577 R.C.S. BOBIGNY

Attestation du rapport financier annuel au titre de l'exercice 2008

Je soussigné Richard Germain, Président Directeur Général de la société Rocamat, atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.



Monsieur Richard Germain
Président Directeur Général

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE
 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008**

ACTIVITE DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS

Le Groupe ROCAMAT est présent sur deux segments de la pierre naturelle : la Pierre Calcaire et le Granit/Marbre. Il exploite plus d'une cinquantaine de carrières en France, au Canada et aux Etats-Unis. Il dispose d'une dizaine d'usines de transformation (tranches, dallages, revêtements, taille, marbrerie, bordures).

L'exercice 2008 a été marqué par :

- l'abandon de l'activité granit pour la voirie en France,
- la rationalisation de l'actif industriel en France et au Canada.

Les chiffres 2007 mentionnés dans le rapport sont retraités de l'activité voirie en granit abandonnée en 2008.

L'exercice 2008 (hors activités abandonnées, mais à périmètre non comparable car Polycor n'est consolidé que sur cinq mois en 2007) se caractérise par une augmentation du chiffre d'affaires global à 98,6 M€ et une perte opérationnelle courante de 2,0 M€, soit (2,0) % du chiffre d'affaires, contre un profit de 4,1 M€ en 2007.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2008

Chiffre d'affaires :

. Comparaison du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel consolidé ressort à 98,6 M€, en progression de 13,1 % par rapport à l'exercice précédent. L'écart de périmètre provenant de l'acquisition du groupe Polycor en 2007 est de 21,3 M€.

<i>En millions d'euros</i>	2007	2008	Variation	Périmètre	Change	Activité
Pierre calcaire	67,1	56,4	(10,7)			(10,7)
Granit et Marbre	20,1	42,2	22,1	21,3	(1,4)	2,2
Total	87,2	98,6	11,4	21,3	(1,4)	(8,5)
	100 %	100 %				

Pierre calcaire

Le chiffre d'affaires réalisé en pierre calcaire qui représente 57,2 % des ventes du Groupe a régressé de 20,7 % par rapport à 2007. Les ventes ont diminué dans l'activité projets qui avait bénéficié d'un niveau historiquement élevé en 2007.

Granit et Marbre

Le chiffre d'affaires réalisé en granit et marbre qui représente 42,8 % des ventes du Groupe a progressé de 20,7 % à périmètre constant par rapport à 2007. Polycor, dans un environnement particulièrement difficile en Amérique du Nord a bien résisté.

. Répartition géographique

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France représente désormais 53,7 % du chiffre d'affaires.

<i>En %</i>	2007	2008
France	62,4	46,3
Amérique du Nord	21,3	36,4
Autres pays	16,3	17,3
Total	100 %	100 %

Marge et résultats :

Le résultat opérationnel courant s'établit à (2,0)M€, en diminution par rapport à l'exercice précédent:

<i>En millions d'euros</i>	Résultat opérationnel courant		% C.A.	
	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Pierre calcaire	2,5	(3,0)	2,9	(3,0)
Granit et Marbre	1,6	1,0	1,8	1,0
Total	4,1	(2,0)	4,7	(2,0)

Cette évolution s'analyse comme suit :

Résultat opérationnel courant 2007	4,1
Ecart Pierre calcaire Rocamat	(5,5)
Ecart Granit et Marbres Rocamat	(0,4)
Ecart Granit et Marbres Polycor	(0,1)
Résultat opérationnel courant 2008	(2,0)

Après les autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel s'élève à (3,3)M€ contre 4,7 M€ en 2007.

<i>En millions d'euros</i>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Résultat opérationnel courant	4,1	(2,0)
Autres produits et charges opérationnels	0,6	(1,3)
Résultat opérationnel	4,7	(3,3)

Tableau de financement :

L'Ebitda du Groupe s'établit à 4,8M€, soit 4,9 % du chiffre d'affaires :

<i>En millions d'euros</i>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Résultat opérationnel courant	4,1	(2,0)
Dotations aux amortissements	4,3	5,2
Dotations aux provisions	0,5	1,6
EBITDA	8,8	4,8
En % du chiffre d'affaires	10,1%	4,9%

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 0,5 M€.

<i>En millions d'euros</i>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
EBITDA	8,8	4,8
Autres produits et charges opérationnels	0,5	(3,0)
Intérêts payés	(2,3)	(4,0)
Impôts payés	0	0,2
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel**	2,9	1,3
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	9,9	(0,7)

Financement et structure financière :

<i>En millions d'euros</i>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Capitaux propres	39,4	24,0
Dettes financières à moyen et long terme	34,8	30,9
Dettes financières nettes à court terme*	11,4	12,2
Endettement financier net (avec trésorerie)	40,0	39,7
Ebitda	8,8	4,8
En multiple d'Ebitda	4,6	8,2

** Dont part à moins d'un an des dettes financières à moyen et long terme.

Les contrats financiers du Groupe ROCAMAT incluent des engagements en terme de ratios financiers (cf note n°19 sur les dettes financières de l'annexe des comptes consolidés).

Faits exceptionnels et litiges :

Les litiges connus à ce jour par la société ROCAMAT ou le Groupe ont été provisionnés dans les comptes. Il s'agit de litiges divers avec des clients, salariés ou autres tiers dont les montants individuels ne sont pas significatifs.

A la connaissance de la société et du groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Risque de taux

Le groupe ROCAMAT a l'obligation de couvrir au moins 66 % de sa dette long terme par des instruments de taux, afin de limiter son exposition à une remontée des taux d'intérêts.

L'ensemble des opérations de taux est géré directement par la direction générale du groupe.

Risque pays

En dehors des établissements situés en France, le Groupe est également installé au Luxembourg, en Belgique, aux Etats-Unis, au Canada et en Chine, pays ne présentant pas de risques particuliers d'instabilité politique.

Risque de dépendance clients/fournisseurs

a) Dépendance clients

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un ou plusieurs clients est extrêmement réduit :
 - Le Groupe ROCAMAT commerce chaque année avec plus de 7.000 clients dont environ 300 à l'exportation.
 - Les 10 plus gros clients représentent 15 % du CA. Aucun client régulier ne représente plus de 1% du CA annuel du groupe.
- Les plus gros montants de facturation d'une année concernent :
 - les grands projets vendus à l'exportation,
 - Les chantiers de façade en fourniture et pose,
 - Les chantiers de voirie ou de bâtiment en fourniture seule.

b) Dépendance Fournisseurs

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un fournisseur de pierres calcaire granit et marbres est faible. ROCAMAT et POLYCOR extraient de leurs carrières l'essentiel des matières premières nécessaires à l'alimentation de leurs unités de fabrication.

EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Activité courante

Le chiffre d'affaires du premier trimestre s'établit à 17,0M€, en diminution de 29 % par rapport à l'exercice précédent. Ce trimestre se caractérise par un net ralentissement de l'activité en France, dans une conjoncture médiocre.

Faits marquants

Fermeture du site de Lérrouville courant du premier semestre 2009.

La forte baisse d'activité du secteur des matériaux de construction courant 2008, à laquelle la société Rocamat n'a pas échappé, et la rupture anticipée des ratios financiers au titre de l'exercice 2008, l'ont conduite à entamer des négociations avec ses prêteurs dès la fin de l'année 2008 pour permettre d'assurer la pérennité du financement du groupe dans ce contexte.

A la date de clôture, un waiver avait été accordé par les prêteurs pour suspendre l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2008.

Les prêteurs ont donné leur accord (en cours de formalisation) pour :

- un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior;
- la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009 ;
- la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1er janvier 2010 ;
- de nouveaux financements court terme.

En complément de cet accord, les actionnaires majoritaires se sont engagés à mettre à disposition des fonds supplémentaires.

Cet accord permet de refonder sur des bases pérennes les relations entre le groupe et ses prêteurs tout en redonnant une perspective sur le financement du cycle d'exploitation.

Au-delà de cet accord financier, le groupe poursuit sur 2009 les actions en cours aux plans industriel et commercial pour abaisser le point mort du groupe et les mesures permettant de renforcer la situation financière à court terme.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des comptes

Les éléments décrits ci-dessus permettent de retenir le principe clé de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des échéances relatives aux emprunts

L'accord avec les prêteurs, mentionné plus haut, n'étant pas totalement formalisé à la date d'arrêté des comptes, les échéances relatives aux emprunts bancaires sont présentées conformément aux plans de remboursement initiaux.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans une conjoncture très difficile, la Direction du Groupe s'est fixé pour objectif d'abaisser le seuil de rentabilité du nouvel ensemble consolidé en diminuant les coûts fixes et en réorganisant certaines activités.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Les informations prévues aux articles R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du groupe font l'objet d'un rapport sur le "développement durable" annexé au présent rapport.

ACTIVITE DE ROCAMAT S.A. DURANT L'EXERCICE 2008 ET FAITS MARQUANTS

Outre ses fonctions de holding financière, ROCAMAT SA détient en propre ou au travers de sa filiale La Pierre Foncière, l'essentiel du patrimoine foncier géré par sa filiale ROCAMAT Pierre Naturelle.

Ses recettes proviennent pour l'essentiel de la location gérance de son fonds de commerce à la société ROCAMAT pierre naturelle, de la facturation des services rendus aux filiales, des locations de son patrimoine foncier et de la rémunération des fonds avancés à celles-ci.

La société reçoit en outre sa part du résultat positif ou négatif des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

Les principaux faits marquants de l'exercice sont :

- La cession du fonds de commerce de Cominex France afférent à la commercialisation sur le territoire français de granit à usage de voirie et d'aménagement urbain.
- La cession de la marque Cominex.

RESULTAT DE ROCAMAT S.A. ET AFFECTATION

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 5,4 M€, contre 4,4 M€ au titre de l'exercice 2007.

Marges et Résultats

La Société réalise sur 2008 un profit d'exploitation de 0,2 M€, contre un profit de 0,3 M€ sur l'exercice 2007.

Le résultat des opérations en commun est négatif de (7,2) M€ et correspond à hauteur de (2,3) M€ à la quote-part de perte réalisée par la société GRANIT INDUSTRIE, à hauteur de (5,1) M€ à la quote-part de perte réalisée par la société ROCAMAT pierre naturelle et à hauteur de 0,2 M€ à la quote-part de profit réalisé par la société LA PIERRE FONCIERE.

Le résultat financier s'élève à (0,8) M€ contre un résultat financier à l'équilibre sur l'exercice 2007.

Le résultat exceptionnel s'élève à 0,3 M€, contre 0,3 M€ en 2007.

Le résultat net est une perte de (6,9) M€ contre une perte de (1,4) M€ un an plus tôt.

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré dans l'annexe aux comptes sociaux.

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Le montant des amortissements excédentaires (visés à l'article 39-4 du Code général des impôts) et autres amortissements non déductibles fiscalement au titre de l'exercice 2008 est nul.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Nous vous avons présenté les comptes annuels de ROCAMAT S.A. et les comptes consolidés du Groupe ROCAMAT et vos Commissaires aux Comptes ont relaté dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission. Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

RESULTAT DE ROCAMAT SA ET AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par une perte d'un montant de (6 929 614,15) euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

-	perte nette comptable	(6 929 614,15) €
	laquelle est affectée au poste	=====
	« Report à Nouveau » du bilan.	

Le poste "Report à Nouveau " du bilan s'élevant en conséquence à la somme négative de (8 375 613,79) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts telles que modifiées par la Loi de Finances pour 2006 du 30 décembre 2005 n°2005-1719, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Exercice	Dividende par action	Avoir fiscal	Total (par action)	Montant de l'abattement de 50% ou de 40%
2005	-			-
2006	-			-
2007	-			-

EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En application de l'article 94 de la Loi de Finances rectificative pour 2008 issu du Plan de relance de l'économie, la société ROCAMAT a encaissé la créance de carry back sur l'exercice de 0,6 M€ en début d'année.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales

Cette activité est retracée globalement dans la description de l'activité du Groupe pour l'exercice 2008.

En effet, les deux secteurs d'activité du Groupe sont logés pour l'essentiel dans deux entités distinctes :

L'activité *Pierre Calcaire* est exercée par la société ROCAMAT pierre naturelle SNC, filiale à 99,99 % de ROCAMAT SA et pour une part sociale, filiale de LA PIERRE FONCIERE.

L'activité *Granit et Marbre* est exercée par le Groupe POLYCOR, par la société GRANIT INDUSTRIE SNC (Façonnage et Funéraire), filiales à 99,99 % de ROCAMAT SA et 0,01 % de La PIERRE FONCIERE, et la société COMINEX France/ROCAMAT SERVICES, filiale à 99,99 % de GRANIT INDUSTRIE et 0,01 % de COMINEX SA.

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

Sociétés Contrôlées

ROCAMAT SA contrôle au 31 décembre 2008 les sociétés suivantes :

Société	Pays	Méthode 2008	Pourcentage d'intérêt	
			2008	2007
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Secteur Granit et Marbre				
GRANIT INDUSTRIE	France	Globale	100 %	100 %
COMINEX SA	Luxembourg	Globale	100 %	100 %
COMINEX SNC (ROCAMAT SERVICES)	France	Globale	100 %	100 %
Polycor Granite Bussière inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Carrières Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Dumas & Voyer ltée	Canada	Globale	100 %	100 %
Bordures Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Polycor U.S. Inc. (participation détenue par Carrières Polycor inc.)	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
Tranches Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Tuiles Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Granilac inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
La compagnie Novostone inc. (participation détenue par Dumas & Voyer ltée)	Canada	Globale	100 %	100 %
Polycor Stone Corporation (incluant ses filiales en propriété exclusive) Georgia Architectural Stone Inc. Georgia Stone Quarries Inc. et Colorado Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
Namca	Canada	Proportionnelle	50 %	50 %
Polybec Inc	Canada	Equivalence	50 %	50 %
Secteur Pierre Calcaire				
ROCAMAT PIERRE NATURELLE	France	Globale	100 %	100 %
Société Civile ROCAMAT FONCIER	France	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT Benelux	Belgique	Globale	100 %	100%
LITHOS PIERRE NATURELLE SARL	France	Globale	100 %	100%
ROCAMAT USA	Etats-Unis	Globale	100 %	100%
ROCAMAT SHANGHAI	Chine	Globale	100 %	100 %
LA PIERRE FONCIERE	France	Globale	100 %	100 %
LARDET SA	France	Globale	65 %	65 %
SOCIETE CARRIERE DES HAIES	France	Equivalence	50 %	50%

Prises de participations significatives au cours de l'exercice écoulé

Aucune participation significative n'a été prise au cours de l'exercice écoulé.

Régularisation des participations croisées

Aucune opération de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE ROCAMAT SA

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 1 au présent rapport la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent

Monsieur Richard GERMAIN, bénéficie d'un contrat de travail au sein de la société ROCAFIN.
Monsieur Gilles LABOSSIERE, bénéficiait d'un contrat de travail au sein de la société ROCAFIN.

La rémunération qu'ils ont perçue en exécution de ce contrat de travail est portée dans le tableau ci-dessous :

	Devise	Rémunération brute			Jetons de présence	Autres
		Fixe	Variable	Avantages en nature		
Monsieur Richard GERMAIN	Euro	250 000	0	15 424	0	0
Monsieur Gilles LABOSSIERE (jusqu'au 31.07.2008)	Euro	112 865	0	1 893	0	0

Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux

Aucun engagement de ce type n'a été pris par la Société au cours de l'exercice écoulé.

Opérations supérieures à 5.000 euros réalisées sur les titres de la société par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes qui leurs sont liées

Néant.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET L.225-42 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-42 du Code de Commerce qui vous sont présentées dans le rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes (annexe 6 du présent rapport)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous proposons de prendre acte de la fusion par absorption, à effet au 1^{er} septembre 2008, des Cabinets Groupe Pia et Conseil Audit & Synthèse - commissariat aux comptes, changeant de dénomination sociale en Conseil Audit & Synthèse, dont le siège social est 5, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 444 957 245 au RCS Paris ; cette dernière poursuit le mandat de la société de commissaire aux comptes absorbée jusqu'à son expiration, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2012.

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous y donnons également des informations sur l'actionnariat salarié et les actions détenues en propre par la Société.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun des éléments énumérés à l'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la Loi n°2006-387 du 31 mars 2006 n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

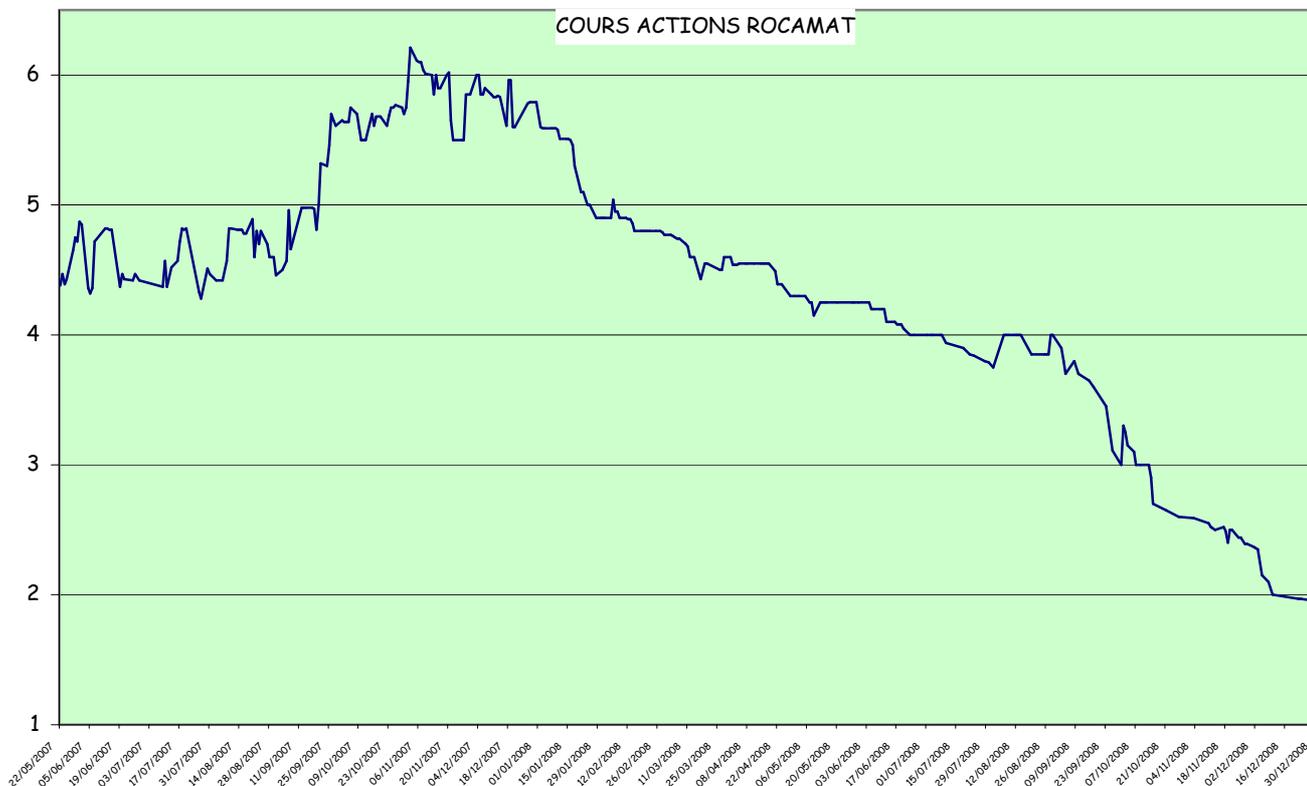
ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE (dans le cadre des dispositions figurant sous l'article L.225-102 du Code de commerce)

Néant.

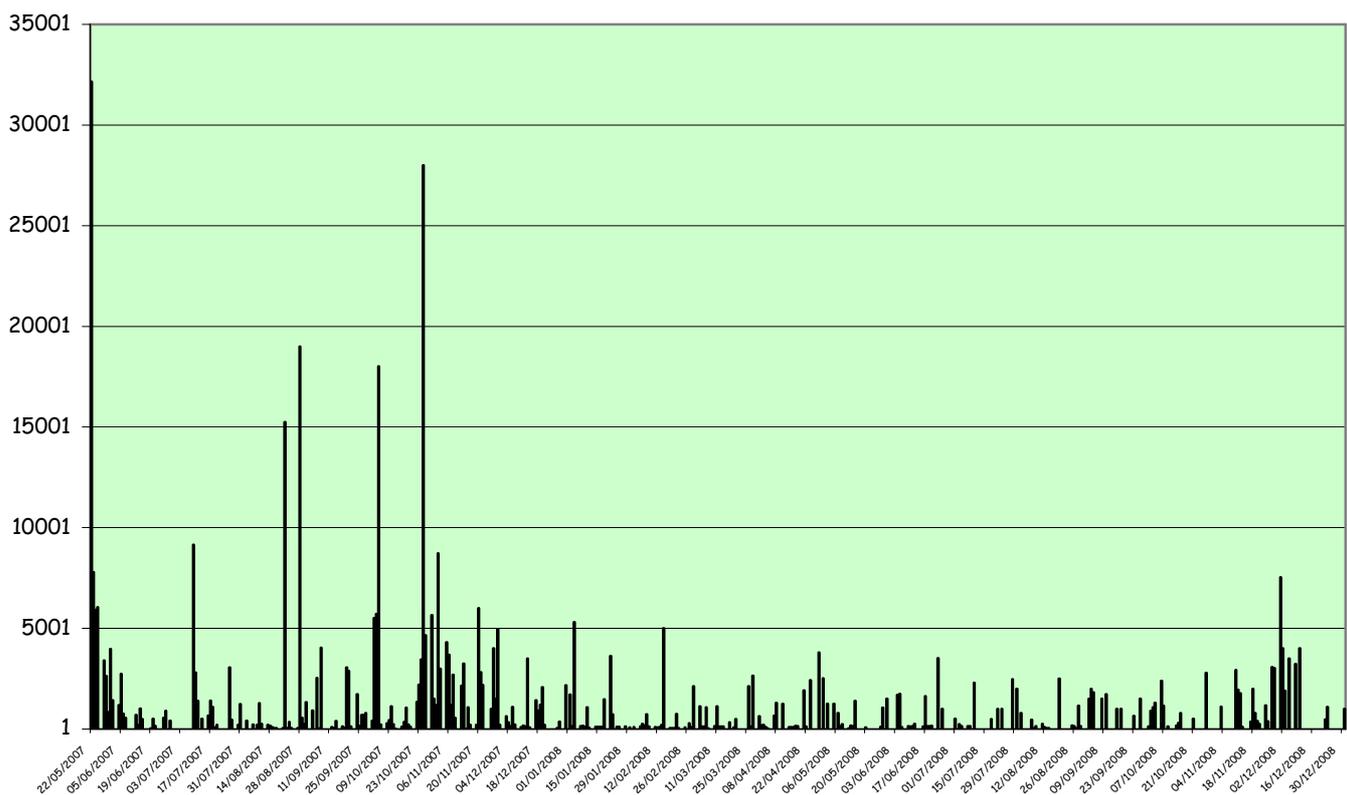
EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHÉ DE L'ACTION

ROCAMAT SA est cotée au Marché Euronext Paris – Compartiment C.

Cours de l'action (en euros) ROCAMAT et Volumes mensuels (en milliers de titres – source Euronext + Société) de l'action ROCAMAT sur deux ans.



VOLUME ACTIONS ROCAMAT



PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 10 août 2007 et signé avec la Banque Rothschild n'a pas été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2008.
Il a pris fin le 10 février 2009.

* *
 *

Lorsque vous aurez entendu la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous remercions de nous donner acte de la présentation du présent rapport.

Le Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

o Composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2008

Président du Conseil d'Administration et Administrateur

- **Monsieur Richard GERMAIN** est Président du conseil d'administration et administrateur de ROCAMAT S.A.

Il exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de sociétés anonymes

- Administrateur de LARDET S.A.

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc)

- Président du directoire de ROCAFIN (SAS)
- Gérant de ROCAMAT PIERRE NATURELLE (SNC)
- Gérant de la société civile LA PIERRE FONCIERE
- Gérant de la société civile ROCAMAT FONCIER
- Administrateur et membre du comité de vérification de POLYCOR INC.

Administrateurs

- **Monsieur Gilles LABOSSIERE** était Administrateur et Directeur Général Délégué de ROCAMAT S.A, jusqu'au 31 juillet 2008.

- **La Société ROCAFIN** est Administrateur de ROCAMAT S.A. Elle est représentée par **Monsieur Robert DAUSSUN**.

Il exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc)

- Président de François IV Holding SAS
- Président de LBO France (Gestion) SAS (représentant permanent de François IV Holding)
- Président du Conseil de Surveillance de Terreal Holding (représentant permanent de François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de WHA Holding (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Financière Rail,
- Président du Conseil de Surveillance de Teramics
- Membre du Conseil de surveillance de Scientis,
- Président du conseil de Surveillance de la Financière Byron SAS (représentant permanent François IV Holding SAS).

- Président du conseil de Surveillance Rocafin SAS
- Président de Rocafin 2 (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière Sono, (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Sofanor.
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière EVS SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Poult Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de WFS Global Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil d'Administration de la Financière Selec (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président de Whiteco SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Holding Medi Partenaires (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Membre du Conseil de Surveillance de Consolis Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Eryma Group SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Gravotech Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Membre du Conseil de Surveillance de Holding Cegelec SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Tiama 2 (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Administrateur de TI Expansion (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Finolly (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Mazarine Groupe (représentant permanent François IV Holding SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Financière Piera (représentant permanent de François IV Holding SAS).
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière PA (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Storage (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière TXL (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil d'Administration de CVT Holding (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Immontigny (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Immosaïque (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Inagua (représentant permanent de François IV Holding SAS)

- **La Société ROCAFIN II** est Administrateur de ROCAMAT S.A.. Elle est représentée par Monsieur Philippe KARMIN.

Il exerce également les fonctions suivantes :

Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc)

- Membre du Conseil de Surveillance de GRAVOTECH HOLDING SA
- Membre du Conseil de Surveillance de ROCAFIN SAS
- Directeur Général de ROCAFIN II
- Représentant de ROCAFIN II au Conseil d'Administration de ROCAMAT SA
- Membre du Conseil de Surveillance de FINANCIERE PA
- Membre du Conseil de Surveillance de FINANCIERE STORAGE

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le respect de la loi du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques et du décret d'application du 20 février 2002, le Groupe ROCAMAT a engagé une réflexion sur l'impact économique, social et environnemental de son activité au plan local et global.

L'objectif du Groupe ROCAMAT est d'assurer un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ce développement s'inscrit autour de trois thèmes majeurs : économique, social et environnemental.

VOLET ECONOMIQUE

Les informations suivantes sont communiquées au niveau du Groupe dont ROCAMAT est la société mère.

- Politique relationnelle auprès des clients

Le Groupe développe depuis de très nombreuses années des relations privilégiées avec les grands prescripteurs nationaux et internationaux et s'assure ce faisant un positionnement de long terme à leurs cotés.

VOLET SOCIAL

Les informations suivantes sont communiquées au niveau du Groupe dont ROCAMAT est la société mère.

- Une organisation du temps de travail par secteurs d'activité

Le Groupe ROCAMAT a conclu des accords d'entreprise d'aménagement du temps de travail. Dans ce cadre a été mis en place en 2001, en remplacement des accords préexistants, un Accord d'Entreprise tenant compte des spécificités liées aux métiers de nos activités commerciales, industrielles ainsi que des fonctions administratives.

Ainsi les fonctions de commerciaux itinérants bénéficient d'une organisation du temps de travail se traduisant par des forfaits- jours à 218 jours travaillés par an (incluant journée de solidarité) et de 10 jours de RTT. Le personnel du secteur industriel, travaille 38 heures par semaine et bénéficie des majorations pour heures supplémentaires. Enfin le personnel occupant des fonctions administratives travaillent 39 heures par semaine et bénéficie, outre des majorations pour heures supplémentaires, de 6 jours de RTT.

- Une politique de rémunération

Le Groupe ROCAMAT a consacré 2,45 % de sa masse salariale 2008 à des augmentations collectives et individuelles pour la catégorie des ouvriers et 2,66 % de la masse salariale 2008 à des augmentations individuelles et au versement de primes pour la catégorie des cadres et ETAM.

Le Groupe ROCAMAT favorise, aux travers d'un accord d'entreprise d'intéressement, une motivation dynamique des membres du personnel en les associant collectivement, par une prime d'intéressement, aux résultats d'ensemble du Groupe, ainsi qu'aux performances mesurables de l'établissement ou de l'unité de travail dont ils font partie. Pour l'exercice 2008, il a été versé au global aux salariés du Groupe au titre de l'intéressement 115.000 euros.

Le Plan d'Epargne Entreprise permet aux salariés du Groupe ROCAMAT d'affecter tant l'intéressement Groupe que l'intéressement par unité de travail, ainsi que de l'éventuelle participation à des Fonds Communs de Placement multi entreprises.

- Une gestion qualitative des ressources humaines

Une procédure annuelle d'évaluation du personnel a été mise en place en 2004. Cette procédure a pour but le management des ressources humaines au service du développement de l'entreprise et ce afin de connaître la diversité des potentiels pour mieux les optimiser et ainsi proposer une organisation et des structures au service des talents.

Un référentiel complet notamment des fonctions industrielles (52 fonctions définies) établi en 2003 est ajusté en permanence pour tenir compte de l'évolution des métiers.

- Une politique de recrutement

Les recrutements sont effectués en contrats à durée indéterminée, le recours aux contrats à durée déterminée étant réservé aux surcroît d'activité et aux remplacements temporaires (congés de maternité ou parental, maladies longue durée). En 2008, le Groupe ROCAMAT a recruté 20 salariés (9 CDI, 11 CDD). Les effectifs au 31 décembre 2008 pour ROCAMAT s'élèvent à 533.

Il est à noter que les effectifs de POLYCOR au 31 décembre 2008 sont de 270 employés au Canada et de 73 aux Etats-Unis, soit un total de 343 salariés.

Le Groupe intègre dans l'ensemble de ses entités du personnel de nationalités et de cultures différentes, favorisant ainsi la richesse humaine des équipes.

- Des systèmes de protection sociale

Le Groupe assure à l'ensemble de ses salariés l'accès à un bon niveau de protection sociale.

Le Groupe ROCAMAT prend à sa charge des cotisations sociales supérieures à son obligation légale, permettant ainsi de diminuer les prélèvements salariaux.

Le Groupe ROCAMAT s'est mis en conformité avec les dispositions de la loi Fillon de 2003 en matière de régime Frais de santé et Prévoyance à caractère collectif et obligatoire pour l'ensemble de ses salariés.

Après consultation des organisations syndicales, les garanties ETAM et Cadres ont été améliorées sur certains points et pour les Ouvriers, meilleures garanties sur le régime Frais de santé et sur le régime Prévoyance par rapport au système précédent.

- Une politique de formation pour l'ensemble des salariés

Le Groupe ROCAMAT veille à établir un Plan de Formation, indispensable pour améliorer les performances et les compétences de chaque collaborateur et lui offrir des perspectives nouvelles dans le cadre de sa mission. Un investissement important est réalisé en formation chaque année. En 2008, 207 salariés ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes de formation, et des efforts particuliers ont été fait notamment pour des collaborateurs à l'industriel sur des formations liées aux nouvelles technologies (outils de production numérique), ainsi qu'au développement de la politique de prévention et de protection des salariés à leur poste de travail.

- Une politique en matière d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail

ROCAMAT, avec les outils et l'organisation mise en place en matière de sécurité, a les moyens de disposer d'un système de management à la sécurité et à la santé au travail.

ROCAMAT fait partie d'une branche d'activité confrontée à des conditions de travail délicates, à des procédés de transformation à risques d'où l'intérêt de mener une démarche préventive systémique dès lors que les éléments de sécurité de base sont en place.

Le nombre d'accidents du travail est en constante diminution depuis 2002 et au travers de la démarche générale de prévention, ROCAMAT considère la sécurité comme un vrai outil de management.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

L'activité du Groupe ROCAMAT comporte très peu de risques d'atteinte à l'environnement de manière accidentelle, si ce n'est les risques liés au stockage des produits dangereux : Hydrocarbures et explosifs.

L'extraction de la pierre ne provoque aucun rejet dans la nature par contre laisse des traces visuelles que sont les carrières en fin d'exploitation.

La demande du respect de l'environnement allant grandissante, Le Groupe ROCAMAT s'assure chaque année de sa capacité à remettre en état les sites qu'elle exploite, conformément aux obligations énoncées dans les arrêtés préfectoraux l'autorisant à exploiter ses carrières.

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du dit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant au 31 décembre 2008 plus :

19/20 ^e du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
18/20 ^e du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
2/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/2 du capital et de la moitié des droits de vote	La société Rocafin
1/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/4 du capital et des droits de vote	La société Rocafin II
1/5 ^e du capital et des droits de vote	Néant
3/20 ^e du capital et des droits de vote	Néant
1/10 ^e du capital et des droits de vote	Néant
1/20 ^e du capital et des droits de vote	Néant

Aucun autre actionnaire ne détient à notre connaissance une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L 233-7 du Code de Commerce.

Au 31 mars 2009, le capital était composé de 35 actionnaires détenant des titres nominatifs, représentant 8.234.431 actions sur 10.095.237 et 8.243.956 droits de vote sur 10.104.762.

ACTIONNARIAT SALARIE : PLAN D'EPARGNE GROUPE

Néant

OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice, les cours moyens des achats et des ventes, le montant des frais de négociations, le nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat, ainsi que leurs valeur nominale, les motifs d'acquisition effectuées et la fraction du capital qu'elles représentent.

- Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 10 août 2007, le Conseil d'Administration avait autorisé la conclusion d'un contrat de liquidité avec Rothschild & Cie Banque permettant de procéder au rachat des actions de la Société. Ce programme n'a pas été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2008. Il a pris fin le 10 février 2009.

Les opérations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité au cours de l'exercice sont résumées ci-dessous :

-	Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	42.539
-	Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	12.421
-	Cours moyens des achats et des ventes : achats : 3,678 euros / ventes : 2,934 euros	
-	Montant des commissions sur opérations :	0 euros
-	Nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice :	33.397 titres
-	Valeur des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice évaluée au cours d'achat de 3,58 € :	119.731,58 euros
-	Valeur nominale actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice (nominal de 2 €) :	66.794 euros
-	Fraction du capital représenté :	0,33 %

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERES ANNEES

toutes sommes en euros	2008	2007	2006	2005	2004
Capital en fin d'exercice					
Capital social	20 190 474	20 190 474	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Nombre d'actions émises	10 095 237	10 095 237	4 259 360	4 259 360	4 259 360
Nombre d'obligations convertibles en actions					
- obligations 1990	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 358 576	4 358 748	2 190 760	2 070 960	2 251 901
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	- 5 886 268	459 479	-377 786	-5 261 220	1 315 046
Impôt sur les bénéfices	-641 758	1 118 366			395 720
Résultat après impôt, amortissements et provisions	- 6 929 614	-1 446 000	-829 180	-5 913 998	1 122 349
Résultat distribué					212 968
Résultat par action					
Résultat après impôt,					
mais avant amortissements et provisions	-0,52	-0,07	-0,09	-1,24	0,22
Résultat après impôt, amortissements					
et provisions	-0,69	-0,14	-0,19	-1,39	0,26
Dividende attribué à chaque action					0,05
Personnel					
Nombre de salariés	31	36	3	1	5
Montant de la masse salariale	1 783 537	1 597 117	397 450	877 236	548 792
Montant des avantages sociaux (1)	689 115	706 480	151 901	184 056	215 227

(1) organismes sociaux, œuvres sociales, etc.

HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUX MEMBRES DE LEUR RESEAU AU COURS DE L'EXERCICE CLOS (en euros)

	Ernst & Young France				Conseil Audit & Synthèse			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	84 012	63 948	52%	25%	54 528	28 860	100%	54%
Filiales intégrées globalement	77 852	61 548	48%	24%				
Autres diligences et prestations directement liées aux commissariats aux comptes								
Emetteur	-	133 000	-	51%	-	25 000	-	46%
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	161 864	258 496	100%	100%	54 528	53 860	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
juridique, fiscal, social								
autres								
Sous-total								
Total	161 864	258 496	100%	100%	54 528	53 860	100%	100%

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES AU 31/12/2008

• **CONCLUS SUR L'EXERCICE 2008**

Avec la société ROCAFIN S.A.S

Par autorisation du conseil de surveillance du 09 octobre 2008, en conformité avec l'article 18.4 des statuts, la prise en charge par la société des charges de loyer et les frais afférents au logement du Président du Directoire, contrats souscrits les 27 mai 2008 et 4 juin 2008, qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses fonctions.

Le montant de ces frais pour l'exercice 2008 s'élève à 17.598.33€.

• **APPROUVES LORS D'EXERCICES ANTERIEURS SE POURSUIVANT SUR LE PRESENT EXERCICE**

Avec la société POLYCOR Inc,

Par autorisation du conseil d'administration du 18 septembre 2007, dans le cadre de l'augmentation de capital de ROCAMAT SA, un prêt de cette dernière a été octroyé à POLYCOR, approuvé par l'assemblée générale du 10 août 2007.

Ce prêt est productif d'intérêts, pour l'exercice 2008, ils s'élèvent à 526.724,20€.

Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,

1. Par autorisation du conseil d'administration du 11 avril 2007, un contrat d'assistance dit de « management fees » couvrant des prestations de Direction générale et de services centraux, regroupés au sein de ROCAMAT SA. Le montant des facturations relatives à l'exercice 2008 s'élève à 2.707.527€.
2. Par autorisation des conseils d'administration du 18 mai 2006, 11 octobre 2007 et du 21 mai 2008, le directeur général puis le Président directeur général, a pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée d'un an, dans la limite d'un montant global de 5.000.000€, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1.000.000€.
3. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, une convention de centralisation de trésorerie avait été mise en place entre PROMOPIERRE et ses filiales, ensuite la fusion par absorption de cette dernière le 10 août 2007, la convention a été transférée au nom de ROCAMAT SA. A ce titre, cette dernière a facturé à ses filiales des commissions de cash pooling au cours de l'exercice, pour un montant de 24.000€.

Avec la société COMINEX S.A,

1. ROCAMAT SA est caution solidaire, vis-à-vis de la banque Crédit Lyonnais IDF Est, pour la mise en place de concours consentis à COMINEX SA, autorisée par le conseil d'administration du 21 avril 2005 puis réitérée par celui du 21 mai 2008. En contre partie, la banque octroie à COMINEX SA :

- une facilité de caisse de 500.000€
- une ligne de change à terme de 1.000.000€
- un plafond de cautions sur marchés publics et privés de 500.000€
- une ligne d'escompte de 1.000.000€
- une ligne de crédit documentaire de 1.000.000€

Avec la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE S.N.C,

1. location – gérance du fonds de commerce de ROCAMAT SA, ensuite fusion par absorption de PROMOPIERRE à ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, selon la mise à jour des dispositions antérieures faite par convention du 23 décembre 2007 ; au cours de l'exercice 2008, il a été facturé au titre de :

- la redevance forfaitaire annuelle : 880.103€
- la refacturation d'amortissement : 202.033€
- la refacturation du financement des investissements : 28.081€

2. Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAMAT SA a adhéré en qualité d'emprunteur et de caution au contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec la Banque Espirito Santo de la Vénétie. Afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, une caution pour un montant maximal en principal de 11.200.000€ a été souscrite par ROCAMAT SA au bénéfice des prêteurs seniors.

Avec la société ROCAFIN S.A.S,

1. Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAFIN S.A.S s'est portée caution de ROCAMAT SA afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par cette dernière dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec BESV.
2. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, il a été établi une convention d'assistance de direction générale, juridique, commerciale, financière et comptable, en date du 10 novembre 2005 ; au titre de cette convention ROCAFIN a facturé à ROCAMAT SA pour l'exercice 2008 un montant de 1.214.726€.
3. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société ROCAFIN a consenti à ROCAMAT SA un prêt de 841.000€, productif d'intérêts à compter du 1^{er} janvier 2006. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2008 est de 60.520,86€. Suite à la fusion par absorption de PROMOPIERRE, il a été apporté à ROCAMAT SA un prêt consenti par ROCAFIN à PROMOPIERRE le 31 août 2005 d'un montant de 906.000€. Les intérêts produits au titre de l'exercice 2008 se sont élevés à 65.198.45€.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des dispositions de l'article 225-37 du code de commerce

Modifié par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la Loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

I – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I – A – Situation de Rocamat SA au sein du groupe Rocafin

A ce jour, la situation de Rocamat SA est la suivante :

Rocafin SAS, société à Directoire et Conseil de surveillance détient au 31 décembre 2008, 5 502 447 actions, soit 54,50 % des droits de vote de Rocamat SA.

La société Rocafin SAS, détenait jusqu'au 31 mars 2008, 100 % de la société FPPM SAS, société mère du groupe Européenne De Marbre (EDM). Cette participation a été cédée.

La Présidence du Directoire Rocafin ainsi que les fonctions de Président Directeur Général de Rocamat SA sont exercées par la même personne.

I – B – Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Réaffirmant son attachement aux règles du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 18 décembre 2008, décidé d'adhérer aux recommandations AFEP-MEDEF du 06 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

A cet effet, la Société a diffusé une information réglementée auprès de l'AMF le 19 décembre 2008.

Par ailleurs, le Conseil d'administration déclare se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, en ayant constaté que la Société s'y conformait en quasi – totalité. Il est notamment précisé que le Conseil d'administration exerce, dans son ensemble, les fonctions généralement déléguées à un Comité des rémunérations.

Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Les rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent sont présentées en page 8 du rapport de gestion.

I – C – Création de Comités spécifiques

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 décembre 2008 a créé un Comité Stratégique Mensuel et un Comité d'Audit, se conformant ainsi à l'ordonnance du 08/12/2008 transposant la directive dite « transparence ».

Le Comité d'Audit a été créé, sans avoir été mis en place comme l'article 21 de l'ordonnance du 08/12/2008 nous y autorisait (le 1^{er} mandat d'administrateur à renouveler le sera sur l'exercice 2010, aussi, au plus tard en 2011, le Comité d'Audit sera à mettre en place).

I – D – Fonctionnement du Conseil d'Administration de ROCAMAT

Existence d'un Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est doté le 10/08/2007 d'un règlement intérieur relatif à la tenue de ses séances par visioconférence et télécommunication.

Organisation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend actuellement trois Administrateurs.

La liste des Administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans les autres sociétés est mentionnée dans l'annexe 1 du Rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration a été réuni trois fois au cours de l'année 2008 (les 21 mai, 29 septembre et 18 décembre), avec les ordres du jour suivants :

Réunion du 21.05.2008 :

- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 novembre 2007,
- ✓ Constat de la démission d'un administrateur,
- ✓ Mise en place de management fees,
- ✓ Arrêté définitif du bilan, du compte de résultat et des annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- ✓ Proposition d'affectation du résultat,
- ✓ Arrêté du tableau de financement de l'exercice 2007 ainsi que du rapport commentant ledit tableau,
- ✓ Arrêté de la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et du passif exigible,
- ✓ Arrêté du compte de résultat prévisionnel ainsi que du plan de financement prévisionnel,
- ✓ Arrêté du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe,
- ✓ Arrêté définitif des comptes consolidés,
- ✓ Arrêté du rapport financier,
- ✓ Présentation du rapport du Président du Conseil d'Administration,
- ✓ Fixation de l'ordre du jour et de la date de l'Assemblée Générale Annuelle,
- ✓ Pouvoir au Président Directeur Général à l'effet de convoquer l'Assemblée Générale,
- ✓ Garanties au profit des filiales,

- ✓ Autorisation de cession des actifs de l'activité Rocastone à la société FPPM L'Européenne de Marbres,
- ✓ Point sur les titres et les participations
- ✓ Questions diverses.

Réunion du 29.09.2008 :

- ✓ Approbation du procès-verbal du dernier Conseil,
- ✓ Arrêté des comptes sociaux intermédiaires au 30 juin 2008,
- ✓ Arrêté des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2008,
- ✓ Arrêté du rapport d'activité semestriel,
- ✓ Arrêté de la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et du passif exigible du premier semestre de l'exercice,
- ✓ Arrêté des documents de gestion prévisionnels,
- ✓ Point sur l'activité de la Société,
- ✓ Constatation de la démission de Monsieur Gilles LABOSSIÈRE de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur général délégué de la Société,
- ✓ Questions diverses,
- ✓ Pouvoir pour les formalités.

Réunion du 18.12.2008 :

- ✓ Approbation du procès-verbal du dernier Conseil,
- ✓ Approbation de la cession partielle du fonds de commerce de COMINEX FRANCE, de la cession de la marque COMINEX, de l'abandon de l'activité voirie et aménagements urbains en granit,
- ✓ Création et mise en place d'un Comité Stratégique mensuel,
- ✓ Création d'un Comité d'Audit,
- ✓ Examen des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.
- ✓ Examen du contrat de liquidité,
- ✓ Questions diverses,
- ✓ Pouvoir pour les formalités.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Les Administrateurs disposent des compétences nécessaires pour examiner l'ensemble des points relatifs à la marche de la Société et à son évolution stratégique.

I – E – Organisation de la Direction Générale

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général se trouvent exercées par la même personne.

La fonction de Directeur Général Délégué n'a pas été reconduite depuis la démission de Monsieur Labossière.

Il n'existe aucune limitation à l'exercice des fonctions de Président Directeur Général.

La responsabilité des opérations est répartie en quatre Directions : Carrières, Industrie, Distribution, Export.

Les responsables de ces Directions sont membres du Comité de Direction.

Le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier sont également membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se réunit chaque mois. Il est présidé par le Président Directeur Général de la société.

II – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

II - A Définitions et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire Rocafin ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut constituer une garantie absolue à ce que ces risques soient totalement éliminés et à ce que les objectifs de la société soient atteints.

II - B Périmètre du contrôle interne et diligences du président

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe Rocamat et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du groupe, au niveau de la maison-mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception du Groupe Polycor, acquis le 10 août 2007 et dont les règles de contrôle interne et de Gouvernance n'ont pas été modifiées préalablement et depuis son acquisition.

La Direction du Groupe Polycor n'a pas l'obligation d'émettre un rapport sur le contrôle interne.

Il convient de préciser que ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne de la société et sous forme synthétique les procédures mises en place depuis 2004. Les informations présentées proviennent des rapports adressés au Comité de direction par chaque Membre.

Il convient de préciser que ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe et sous forme synthétique les procédures mises en place.

II - C Description synthétique des procédures de contrôle mises en place – Rocamat Hors Polycor

Organisation :

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle au sein du Groupe Rocamat sont :

- le Comité de direction,
- la Direction financière,
- la Direction des ressources humaines,
- la Direction qualité,
- la Direction sécurité.

Ils fonctionnent avec les principes de délégation, d'autorisation et de séparation des tâches.

Comité de direction

Le Comité de direction traite à la fois les sujets courants et les problèmes spécifiques liés à la marche et au fonctionnement de l'ensemble des sociétés du Groupe Rocamat dans le respect des orientations définies par le Conseil d'Administration de Rocamat SA. Chaque Membre de ce Comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Les actions et recommandations décidées lors de chaque Comité sont confiées à un ou plusieurs de ses Membres avec souvent un responsable désigné pour la coordination. L'avancement des travaux est suivi par le Président du Comité.

Des missions ponctuelles d'études transversales peuvent être diligentées. Elles sont alors confiées à un Membre du Comité de direction qui possède l'expérience nécessaire pour mener à bien les investigations définies.

Direction Administrative et Financière

Le contrôle interne s'exerce au travers de quatre sous ensembles :

- Direction comptable et fiscale en charge de :
 - l'élaboration des bilans sociaux et consolidés,
 - la gestion fiscale de l'ensemble du Groupe (taxes directes et indirectes),
 - la gestion de l'information financière.
- Direction de la trésorerie et des financements :
 - la gestion des financements court, moyen et long terme,
 - la gestion de trésorerie centralisée,
 - le recouvrement clients-crédit manager.
- La Direction du contrôle de gestion en charge :
 - du reporting budgétaire
 - de la comptabilité analytique
- La Direction des Systèmes d'information

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des relations et Ressources Humaines s'assure du respect par les sociétés du Groupe des dispositions du Code du travail au moyen d'une veille réglementaire continue.

Elle produit et commente mensuellement des tableaux de bord sur l'absentéisme, les effectifs, le travail intérimaire, la formation professionnelle, etc.

Elle assure l'ensemble des recrutements (entretien d'évaluation).

Elle est chargée d'étendre la mise en place, à l'ensemble des fonctions, d'un référentiel complet permettant la définition des métiers, des postes clés et l'évaluation détaillée des performances de chaque collaborateur.

La Direction Qualité

La Direction Qualité est placée sous la responsabilité de la Direction Générale.

Le contrôle interne s'appuie sur le référentiel documentaire structuré rassemblant les procédures et instructions qualité.

Direction Sécurité

La Direction Sécurité est placée sous la responsabilité du Responsable Industrie.

Elle supervise l'ensemble des procédures liées à la sécurité des personnes et des biens du Groupe.

Diffusion d'informations en interne :

La Direction Générale dispose de façon récurrente de quatre séries d'informations :

- Le reporting Budgétaire
- Le reporting Statutaire
- Le reporting Ressources Humaines
- Le reporting Sécurité

Reporting Budgétaire

Chaque mois, un reporting budgétaire élaboré par la Direction du contrôle de gestion et présentant les résultats de la période et du cumul à date comparés au budget et aux résultats de l'exercice antérieur est présenté au Comité de Direction.

Deux re-estimés sont élaborés en cours d'année, sur la base des performances constatées à fin juin et fin août.

Le Budget de l'exercice suivant est arrêté fin novembre.

Reporting Statutaire

Chaque trimestre, un reporting statutaire élaboré par la Direction Comptable est présenté au Comité de Direction.

Reporting Ressources Humaines

Chaque mois, le Directeur des Ressources Humaines présente au Comité de Direction un état récapitulatif comprenant les informations suivantes :

- Effectifs, dont entrées et sorties du mois
- Masse salariale
- Taux d'accident du Travail

Reporting Sécurité

Deux fois par an, le Responsable du Service Sécurité présente au Comité de Direction la synthèse de son action passée et prévisionnelle.

Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques :

Une cartographie détaillée des risques a été réalisée en 2004. Sa mise à jour complète est prévue en 2009. Les activités de contrôle décrites dans le paragraphe 3.4. ont été conçues afin de répondre aux risques majeurs pouvant impacter l'activité du groupe ROCAMAT.

Activités de contrôle :

Ressources humaines

La Direction des Ressources Humaines orchestre chaque année le processus d'évaluation des 50 premiers cadres du Groupe.

Elle assiste par ailleurs, les Directions Opérationnelles et Commerciales dans la qualification des compétences qui leur sont nécessaires et gère pour leur compte l'adéquation entre leurs besoins et les ressources disponibles.

Dans le domaine de la **formation professionnelle**, un document de procédure de recensement des demandes de formation est remis chaque année à tous les directeurs d'établissements. Il sert à l'élaboration d'un Plan pluriannuel de formation sur 3 ans.

Achats

Un service achats centralisé existe pour l'ensemble du Groupe. Une procédure « achats » a été instaurée et diffusée auprès des directeurs des établissements industriels et commerciaux en 2004. Cette procédure vise à obtenir de nos fournisseurs et prestataires de services des conditions optimales en matière de qualité, de prix et de délai. Elle est régulièrement remise à jour.

Direction financière

La Direction comptable et fiscale a pour objectif de :

- coordonner et contrôler la cohérence des procédures comptables et fiscales,
- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données comptables,
- garantir l'élaboration des états financiers sociaux et consolidés dans le respect des délais des obligations légales, des normes et règlements en vigueur, du principe de la permanence des méthodes comptables,
- donner une image sincère et fidèle de l'entreprise,
- améliorer les procédures et les délais de restitution des informations financières

La Direction trésorerie et financements a pour objectif de :

- contrôler l'application des procédures de « Bon à payer »,
- contrôler l'ensemble des flux de paiements et d'encaissements du Groupe,

- autoriser les transactions commerciales avec des clients référencés,
- gérer les politiques de couverture des risques de taux et de change,
- gérer les financements court, moyen et long terme.

La Direction du contrôle de gestion a pour objectif de :

- piloter et valider la procédure budgétaire et veiller à la cohérence des hypothèses retenues,
- produire le *reporting* mensuel consolidé de gestion dans les meilleurs délais en assurant la fiabilité des données et l'analyse des écarts par rapport au budget,
- suivre les grandes affaires et analyser les écarts par rapport à l'étude,
- piloter des inventaires tournants et permanents rigoureux,
- concevoir, mettre en place et vérifier en permanence la bonne application des procédures et méthodes de gestion du groupe.

La Direction informatique a pour objectif de :

- gérer l'ensemble du système d'information (hardware et software),
- adapter ce système à l'évolution de l'organisation et des métiers,
- protéger ce système des intrusions extérieures.

L'organisation de la Direction financière est développée au chapitre III ci-après.

Direction commerciale

Engagements contractuels

Aucun engagement contractuel n'est pris sans l'approbation de l'établissement de production en ce qui concerne la faisabilité technique.

Les engagements de délai sont pris soit après l'accord de l'établissement de production soit, pour les affaires impliquant plusieurs établissements, après étude des plans de charge, des capacités de production internes et des possibilités de sous-traitance.

Réduire les risques d'impayés

Pour chaque commande, nous cherchons à obtenir les conditions de règlement les plus sécurisantes, soit dans l'ordre : crédit documentaire, paiement contre documents, obtention d'un acompte déductible en fin d'affaire. Quand aucune de ces formules ne peut être obtenue, cas de nos clients négociants, prise de renseignements financiers, assurance crédit-client et surveillance stricte des règlements et du montant des encours.

Relance client

Le suivi des encours est effectué de façon systématique ainsi que la relance client. Les créances anciennes sont traitées de sorte que les éventuels avoirs à établir soient effectués ou provisionnés sans délai.

Direction industrielle

Accès à la ressource :

Evaluation précise de nos réserves par les géologues. Cette évaluation nous a permis de réaliser qu'un potentiel important existait sur nos carrières.

Niveau de maîtrise : bon.

Devis/études :

Ce risque avait été évalué comme majeur. Le niveau de maîtrise qui est satisfaisant au niveau du bureau d'études, est susceptible de se dégrader de par la difficulté à recruter du personnel compétent.

Sécurité physique :

L'intensification des actions et des procédures dans ce domaine a permis de relever le niveau de maîtrise de ce risque. Les résultats étant toujours très fragiles, les actions entreprises doivent être poursuivies et intensifiées.

Maladie professionnelle :

Ce risque est toujours majeur. Les procédures mises en place en 2004 nous ont apporté des issues favorables dans un certain nombre de dossiers.

Foncier :

Remise à niveau de la base de données « Foncier » pour permettre le passage aux normes IFRS, par une recherche systématique de l'origine de nos propriétés.

A l'issue de ce travail, deux catégories d'actifs ont été répertoriées : Les actifs stratégiques et les autres.

Une évaluation détaillée de la valeur de chaque parcelle stratégique a été menée afin de déterminer la juste valeur de cette catégorie d'actifs.

Environnement

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des carrières :

- 1) Contrôle général des prescriptions de l'arrêté préfectoral : *bon à très bon suivi*
 - Une équipe interne est dédiée au suivi des prescriptions préfectorales et s'assure de leur bon respect.
- 2) Impact sur les eaux superficielles et souterraines : *bon suivi*
 - Hormis les quelques prélèvements pouvant être préconisés par l'arrêté préfectoral, il n'y a pas de contrôle supplémentaire.
- 3) Impact sur la stabilité des terrains : *bon suivi*
 - Hormis les études de stabilité (carrières souterraines, fronts de taille de grande hauteur,...) réalisées dans un cadre administratif déterminé, l'expérience des hommes de terrain vis-à-vis de la stabilité des fronts et talus prévaut.
 - Tout désordre ou présomption de désordre influant sur la stabilité des terrains, implique une étude interne ou externe selon l'importance du désordre.
- 4) Impact paysager et réaménagement : *assez bon à très bon suivi selon les sites.*
 - L'impact paysager est induit directement par celui du suivi des préconisations de remise en état stipulées par l'arrêté préfectoral.
 - Un point annuel est fait site par site et transmis, dans le cadre de la réactualisation des garanties financières, tous les 5 ans à l'administration.

- 5) Impact sur le milieu naturel : *bon suivi*
 - Le défrichement est régi par une autorisation de défrichement délivrée par la Préfecture.
 - Des mesures saisonnières sont prises pour préserver l'agriculture (période de décapage en fonction des semis, arrêt de circulation pendant les vendanges, ...), et la biodiversité.

- 6) Impact sur l'environnement humain : *suivi à améliorer à bon suivi*.
 - Impact sonore : mesures effectuées tous les 3 ans par un cabinet extérieur lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral.
 - Impact vibrations : mesures effectuées lors du 1^{er} tir de mine et transmises à la DRIRE lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral ou suite à des plaintes de riverains.
 - Impact par les poussières : mise en place de capteurs sur le pourtour de l'exploitation lorsque celle-ci est associée à une transformation de granulats (opérée par une entreprise extérieure) et lorsque c'est stipulé dans l'arrêté préfectoral.

- 7) Impact sur les déchets : très bon suivi
 - Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement d'évacuation selon le type de déchets.

- 8) Impact sur le patrimoine : *bon suivi*

- 9) Impact sur la sécurité publique : *bon suivi, à améliorer selon les sites pour la sécurité et la salubrité publique*
Regroupe : l'usage et le dépôt des explosifs, la sécurité du personnel, la sécurité et salubrité publique, le trafic routier.

En règle générale, le suivi est efficace, les remarques pratiquement toujours suivies de correction. Ceci est fondé sur une bonne connaissance des différents intervenants dans leurs domaines respectifs et sur l'implication des directions locales et régionales.

Une procédure générale à finaliser en amont sous forme de calendrier plus précis le compléterait, bien que celui-ci soit induit en pratique par la périodicité des visites extérieures (DRIRE, organisme de contrôle,...).

L'entreprise est particulièrement vigilante en matière de respect des lois et règlements qui sont prescrits tant au niveau de l'arrêté préfectoral que de la législation inhérente aux installations classées.

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des usines et ateliers de transformation :

1. Impact sur les eaux souterraines et superficielles : *bon suivi*
 - Pas de mesures effectuées.
 - Les procédés de traitement des affluents mis en place varient selon les centres (filtre-presses, bassins de décantation pour les usines de transformation) et suivi par la direction locale.

2. Impact par les déchets : *moyen à très bon suivi selon les sites*
 - Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement et d'évacuation selon le type de déchets.
3. Impact sur la sécurité du personnel : *bon suivi*
 - Elaboration du document unique d'évaluation des risques (en place pour les unités industrielles en cours de finalisation pour les ateliers de transformation).
4. Impact sur la sécurité publique : *bon suivi*
 - Explosifs (dépôt) : respect de la réglementation. Si présence du dépôt dans l'enceinte de l'usine, suivi assuré par la Direction des carrières et la gendarmerie.
 - Trafic routier : suivi assuré par la direction locale vis-à-vis des instances locales et régionales.
5. Impact sur l'environnement humain : *pas de suivi*

Prise en compte des impacts sonores et vibratoires lors de la conception de l'unité.

Elle varie selon l'importance et les caractéristiques du site. Les sites qui pourraient être qualifiés d'industriels, par rapport aux petits ateliers de transformation, ont un meilleur suivi à tous les niveaux du fait de la structure mise en place et de la connaissance de ces domaines par la direction locale.

Les grosses unités de transformation sont à jour du point de vue administratif vis-à-vis de la législation des installations classées.

Une amélioration serait à apporter par un recensement des actes administratifs pour les petites unités, type atelier, qu'il conviendrait alors de mettre à jour ou compléter.

Qualité

* Fiches Produits :

- Création de fiches « produit » à usage interne et à destination de nos clients.

Objectif des fiches internes : mieux définir nos produits, faciliter le dialogue entre les services commerciaux et production. Améliorer la conformité de nos produits.

Objectif des fiches clients : promouvoir et informer nos clients sur des lignes de produits définies et standardisées. Réduire les risques de litiges.

* Litiges clients :

Création d'une base de données « Litiges » : mémorisation des litiges avec leurs caractéristiques détaillées provenant des fiches litiges commerciaux, des avoirs commerciaux ou des dossiers du service juridique.

Objectif : classer nos litiges par causes et origines pour étudier les solutions correctives adaptées.

Animation et surveillance du contrôle interne

Les défaillances de contrôles internes sont analysées en Comité de Direction.

Aucune défaillance significative n'a fait l'objet en 2008 d'une information au niveau du Conseil d'Administration.

III – DESCRIPTIF DES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE – ROCAMAT

III – A Organisation générale de la fonction comptable et financière

L'information comptable et financière est élaborée par la Direction financière, sous le contrôle du Directeur Financier du Groupe.

La comptabilité générale

Basée au siège social, elle a accès à l'ensemble des données comptables des sociétés du Groupe utilisant le même logiciel (SPIRIT) et servant d'interface dans le logiciel de consolidation du groupe.

Un logiciel de Consolidation statutaire (CARTESIS) a été acquis en novembre 2006 pour permettre de faire face aux nouvelles obligations comptables et au traitement des opérations selon les normes IFRS.

Le Contrôle de gestion et la comptabilité analytique

A chaque Direction Opérationnelle est rattaché fonctionnellement un ou plusieurs contrôleurs de gestion. Ceux-ci sont placés sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Contrôle de gestion Groupe.

La comptabilité analytique est constituée d'un réseau de comptables dans les principaux établissements. Chacun a en charge la comptabilité opérationnelle de plusieurs établissements industriels et agences commerciales. Ils sont directement rattachés au responsable du Contrôle de gestion Groupe.

Un logiciel de comptabilité budgétaire a été acquis en novembre 2007. Il est interfacé avec le logiciel de consolidation statutaire

III – B – Information sur les procédures de contrôle interne concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

La production et l'analyse de l'information comptable et financière s'appuient sur un ensemble de procédures telles que :

Procédure budgétaire

Les contrôleurs de gestion rattachés à chaque Directeur opérationnel assurent avec l'aide des comptables analytiques, la maîtrise du processus budgétaire et préparent pour chaque établissement industriel et agence commerciale un budget détaillé pour l'année à venir.

Les objectifs proposés sont présentés par les Directions opérationnelles à la Direction Générale en octobre, puis validés par le Comité de direction.

Le contrôle de gestion participe aux réunions budgétaires, établit la liasse budgétaire consolidée et la diffuse au Comité de direction.

Reporting consolidé mensuel

Les contrôleurs de gestion assistés des comptables analytiques établissent chaque mois les résultats des entités placées sous leur responsabilité.

Le logiciel de production « SINEX » a été déployé dans les établissements en tant qu'outil de gestion et d'aide à la décision pour les Directions Carrières et Industrie.

Le logiciel de gestion commerciale « GESCOM » est déployé dans l'ensemble des agences et permet de traiter au quotidien la relation client sous ses différents aspects : devis commandes, factures, gestion de l'encours autorisé, suivi des relances,... Une interface comptable permet l'enregistrement automatique des factures (et avoirs) dans le logiciel de comptabilité (SPIRIT).

Des tableaux de bord sont édités par établissement pour l'exploitation opérationnelle et commerciale avec les indicateurs de mesure de performance, ainsi que suivi réalisation/budget, réalisation/net en mois et en cumul.

L'ensemble de ces documents permet au contrôle de gestion du siège, à partir des balances analytiques par établissement (logiciel SPIRIT) d'établir les états de synthèse, de faire les analyses et de produire le *reporting* consolidé mensuel (sur EXCEL) qui est une composante du dispositif de contrôle et d'information financière.

Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage de la direction générale du groupe.

En 2008, le Comité de direction s'est réuni dix fois afin d'analyser l'évolution de l'activité sur la base d'éléments financiers et opérationnels et de définir les actions de progrès. Le contrôle de gestion assure le suivi des frais généraux. Il participe aux inventaires physiques de certains établissements sélectionnés par le Comité de direction.

Par le rapprochement des résultats réels et des données prévisionnelles, il contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

Production et restitution des états financiers

La consolidation statutaire des comptes et le rapport financier destinés à la Direction Générale, aux actionnaires et à l'environnement financier, sont réalisés chaque semestre de l'année civile.

Des états simplifiés sont établis trimestriellement.

La Direction comptable communique à l'ensemble des intervenants un planning des tâches et contrôles à réaliser pour chaque arrêté, qui d'ailleurs prévoit le début d'intervention des commissaires aux comptes avant la date des conseils d'administration qui arrêtent les comptes.

Trimestriellement, par le rapprochement entre le résultat comptable et le résultat analytique, la comptabilité générale confirme la fiabilité des résultats analytiques mensuels produits.

Les comptes de résultat et flux de trésorerie prévisionnels établis à partir de la liasse budgétaire sont actualisés et présentés aux Conseils d'administration du mois de mai et du mois d'octobre de l'année en cours.

Le Groupe s'assure de l'évolution de ses engagements hors bilan. Ce contrôle est effectué notamment dans le cadre du processus de consolidation.

L'ensemble de l'information comptable et financière diffusée par ROCAMAT en tant que société cotée en bourse, est présentée au Président-Directeur Général de la Société avant d'être soumise au Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux Comptes interviennent en général deux fois dans l'année. Ils procèdent à un audit complet des comptes annuels et valident les liasses de consolidation. Ils émettent également une fois par an, le cas échéant, des recommandations sur le contrôle interne de la Société.

Trésorerie et financement

Le service est centralisé au siège et a pour mission :

- la gestion des opérations courantes, des financements,
- la gestion du risque de change,
- la sécurité des moyens de paiement,
- la production des tableaux de bord journaliers et mensuels.

Des délégations de pouvoir ont été attribuées à un nombre limité de collaborateurs habilités par la Direction générale à traiter des opérations financières dans la limite des seuils et procédures d'autorisation définis.

Le risque de fraude interne est réduit grâce à une double signature de la majorité des moyens de paiement (à l'exception des filiales étrangères).

A partir du compte de résultat annuel prévisionnel et du budget d'investissement, il est établi un plan de financement annuel consolidé.

A partir de ce plan, la Direction Générale négocie et met en place les concours financiers nécessaires.

Chaque mois est établi le tableau d'endettement financier externe net consolidé, et la prévision de trésorerie est systématiquement réactualisée et communiquée à la Direction Générale.

Le recouvrement clients-crédit manager

Le service recouvrement clients est chargé de la relance des créances échues (+ 3 mois et + 6 mois), de la gestion des garanties bancaires demandées pour les marchés.

La Société a souscrit une assurance auprès de EULER HERMES SFAC couvrant une partie de ses transactions commerciales et à compter du 08 décembre 2008 une assurance auprès d'EUROFACTOR. Les garanties de paiement sont accordées selon des encours définis par l'assureur crédit et par le client.

Les agents commerciaux, en relation avec le service recouvrement clients, doivent respecter une procédure stricte visant à obtenir ou à vérifier un encours autorisé par client. Chaque agent commercial est responsable du risque pris vis-à-vis de chaque client.

Processus des investissements

Les investissements au sein du Groupe ROCAMAT sont soumis à des seuils d'approbation en fonction de leur typologie.

La procédure décrit toutes les étapes du processus avec les documents à établir et les personnes pour action et information.

Un budget d'investissement est établi et voté chaque début d'année par le Comité de direction.

S'il y a lieu, le projet est également examiné du point de vue de la sécurité et des conditions de travail.

Compte tenu de l'importance du patrimoine foncier de la Société, une cellule de travail est spécialement chargée de sa gestion et du suivi des ressources en matière première de l'entreprise.

IV - CONTROLE DE LA FILIALE POLYCOR

Le Groupe Polycor a été acquis le 10 août 2007.

Le Président Directeur Général et le Directeur Financier de ROCAMAT SA sont membres du Conseil d'Administration de la société mère Polycor Inc.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an pour l'arrêté des comptes semestriels et annuels.

Le Conseil d'Administration de Polycor Inc. a délégué au Comité financier la politique de couverture de change (environ 80 % des ventes du Groupe Polycor sont libellés en USD).

Le Président de Polycor Inc. et son Directeur financier, tous deux fondateurs du Groupe et membres du Conseil d'Administration de Polycor Inc. sont également membres du Directoire de Rocafin.

Le Directoire de Polycor qui regroupe également le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué de Rocamat SA, est présidé par ce premier, se réunit une fois

toutes les six semaines en alternance au Canada et en France et pilote l'intégration opérationnelle des deux Groupes.

V - PLAN D' ACTIONS ET PERSPECTIVES 2008 / 2009

Au cours de l'exercice 2008, les tâches suivantes ont été effectuées avec pour objectif l'amélioration du contrôle interne du Groupe :

- Redéfinition des formats de comptabilité analytique et de reporting chez ROCAMAT afin de distinguer les charges par destination (fixes /variables).
- Amélioration du contrôle des stocks chez ROCAMAT.
- Centralisation des opérations de trésorerie et de comptabilité générale chez POLYCOR.
- Déploiement de l'outil de reporting statutaire chez POLYCOR.
- Fiabilisation des prévisions de trésorerie chez ROCAMAT.

L'exercice 2009, visera :

- d'une façon générale, à la fiabilisation des informations véhiculées et produites par les systèmes d'information de production et de gestion commerciale.
- la révision de la cartographie des risques.

* *

*

Votre Président se tient à votre disposition pour toutes précisions, informations ou explications que vous souhaiteriez recevoir et vous remercie de lui donner acte de la lecture du présent rapport.

Fait à l'Ile Saint-Denis, le 30 avril 2009

Le Président Directeur Général,

Richard GERMAIN

ROCAMAT

Etats financiers consolidés 2008

Plan	Page
A. Compte de résultat consolidé	p. 2
B. Bilan consolidé	p. 3
C. Tableau des flux de trésorerie consolidés	p. 5
D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 6
E. Etat des produits et charges comptabilisés	p. 8
F. Notes annexes aux états financiers consolidés	p. 9

A. Résultat consolidé

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercice clos le 31 décembre		
		2008	2007 Retraité (1)	2007 Publié
Ventes de biens		85 544	67 976	79 163
Ventes de services		13 097	19 275	19 275
Chiffre d'affaires		98 641	87 251	98 438
Production immobilisée		678	407	407
Achats consommés		(12 488)	(8 259)	(13 407)
Charges de personnel	23	(34 737)	(30 321)	(30 890)
Charges externes		(45 956)	(40 338)	(44 797)
Impôts et taxes		(1 961)	(1 884)	(1 900)
Dotations aux amortissements		(5 203)	(4 266)	(4 278)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		(1 602)	(500)	(145)
Variation des stocks d'en cours et produits finis		(274)	411	411
Autres produits et charges d'exploitation		919	1 577	400
Résultat opérationnel courant		(1 983)	4 078	4 238
Autres produits opérationnels	24	1 478	2 333	2 336
Autres charges opérationnelles	24	(2 815)	(1 744)	(1 771)
Résultat opérationnel		(3 320)	4 667	4 803
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	1	–	–
Coût de l'endettement financier brut	25	(4 443)	(2 348)	(2 166)
Coût de l'endettement financier net		(4 442)	(2 348)	(2 166)
Autres produits et charges financiers	25	(162)	(359)	(541)
Résultat des sociétés intégrées, avant impôts		(7 924)	1 960	2 096
Impôts sur les résultats	26	(2 466)	(728)	(666)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(26)	(13)	(13)
Résultat de l'exercice hors activités abandonnées		(10 416)	1 219	1 417
Résultat lié aux activités abandonnées	5	(1 986)	(891)	(1 089)
Résultat de l'exercice		(12 402)	328	328
Revenant :				
Aux actionnaires de ROCAMAT SA		(12 410)	334	334
Aux intérêts minoritaires		8	(6)	(6)
		(12 402)	328	328
– Nombre moyen d'actions en circulation	17	10 095 237	6 349 623	6 349 623
– Résultat par action		(1.23)	0.05	0.05
– Résultat dilué par action		(1.23)	0.05	0.05
Résultat par action au titre des activités poursuivies				
– Résultat par action		(1.03)	0.19	0.22
– Résultat dilué par action		(1.03)	0.19	0.22

Les notes en pages 9 à 65 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Le résultat au 31 décembre 2007 est retraité des activités abandonnées « Fine Epaisseur » de Rocastone et « Voirie » de Cominex.

B. Bilan consolidé

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercice clos le		
		31 décembre		
		2008	2007	2007
			Retraité (1)	Publié
ACTIF				
Actif non courant				
Immobilisations incorporelles	10	2 482	3 057	3 057
Ecart d'acquisition	6 / 10	3 714	3 714	3 738
Immobilisations corporelles	9	39 934	42 552	42 552
Participations dans des entreprises associées	11	649	808	808
Impôts différés actifs	20	3 696	4 187	4 164
Actifs financiers non courants	12	1 593	916	916
Autres débiteurs non courants	14	577	314	314
		52 645	55 549	55 550
Actif courant				
Stocks	13	26 857	32 138	32 033
Clients	14	17 993	27 051	26 789
Autres débiteurs courants	14	3 849	3 668	3 640
Instruments financiers dérivés courants	15	159	2 133	2 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	3 393	6 174	6 174
		52 251	71 163	70 770
Actifs destinés à être cédés	5	-	257	1 090
Total de l'actif		104 896	126 969	127 410

	Note	Exercice clos le 31 décembre		
		2008	2007 Retraité (1)	2007 Publié
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital social	17	20 190	20 190	20 190
Primes liées au Capital	17	9 527	9 527	9 527
Autres réserves		6 311	9 038	9 038
Résultats non distribués		(12 410)	334	334
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		23 618	39 089	39 089
Intérêts minoritaires		346	348	348
Total des capitaux propres		23 964	39 437	39 437
Passif non courant				
Dettes financières	19	30 944	34 808	34 808
Impôts différés passifs	20	4 270	1 328	1 840
Engagements de retraite	21	1 411	1 313	1 313
Provisions pour autres passifs	22	1 825	1 687	1 587
Instruments financiers dérivés	8	78	-	-
Autres dettes non courantes	18	1 511	1 653	1 653
		40 039	40 789	41 201
Passif courant				
Fournisseurs	18	14 032	20 890	20 805
Autres dettes courantes	18	11 033	13 029	12 842
Dette d'impôt sur le résultat	20	206	-	-
Dettes financières	19	12 202	11 388	9 527
Instruments financiers dérivés	8	2 265	21	21
Provisions pour autres passifs	22	1 119	1 415	1 398
		40 857	46 743	44 593
Passifs destinés à être cédés	5	36	-	2 179
Total du passif		80 932	87 532	87 973
Total du passif et des capitaux propres		104 896	126 969	127 410

Les notes en pages 9 à 65 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Le bilan au 31 décembre 2007 est retraité des activités abandonnées « Fine Epaisseur » de Rocastone et de l'ajustement du goodwill.

C. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

Note	Exercice clos le 31 décembre		
	2008	2007 Retraité (1)	2007 Publié
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net consolidé	(10 416)	1 219	1 417
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations			
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	5 579	4 797	4 883
- Ecart de conversion	-	-	(340)
- Plus et moins-values de cession	(109)	172	182
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées	26	13	13
- Autres éliminations	196	(13)	(13)
<i>Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>(4 724)</i>	<i>6 188</i>	<i>6 142</i>
- Coût de l'endettement financier net	4 039	2 268	2 268
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	2 466	729	666
<i>Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>1 782</i>	<i>9 184</i>	<i>9 076</i>
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :	1 297	2 960	2 056
- Stocks	2 441	(950)	(1 952)
- Créances clients et autres débiteurs	1 952	1 376	1 664
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3 096)	2 535	2 344
- Intérêts payés	(4 039)	(2 270)	(2 270)
- Impôts payés / (remboursés)	219	3	3
	(742)	9 878	8 865
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 269)	(3 796)	(3 797)
Autres flux liés aux autres opérations d'investissement	1 279	(340)	-
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	399	331	331
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(21)	(693)	(693)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(59)	(3 127)	(3 127)
Variation des immobilisations financières	(52)	(86)	134
Incidence de la fusion Promopierre et Création Rocamat Shanghai	-	(433)	(433)
Incidence d'entrée de périmètre Trésorerie d'ouverture Polycor Inc	-	2 606	2 606
	(2 723)	(5 537)	(4 979)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital	-	8 076	8 076
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 084	15 864	16 222
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(4 713)	(25 997)	(25 997)
Augmentation / (Diminution) de la dette d'affacturage	3 319	(2 418)	(2 418)
Augmentation / (Diminution) des concours d'associés et dettes financières diverses	621	2 997	2 997
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres	(120)	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de ROCAMAT SA	-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
	2 192	(1 478)	(1 121)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées			
	175	(1 790)	(1 694)
Variation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	2 343	1 272	1 272
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie et les découverts bancaires	-	-	-
	1 245	2 343	2 343
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	16	2 343	2 343

Les notes en pages 9 à 65 font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2007 est retraité de l'activité abandonnée « Voirie » de Cominex.

D. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Revenant aux actionnaires de la Société				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres		
	Capital social	Réserves		Résultat				
		Ecart actuariels	Conversion	Primes liées au capital			Autres réserves	
Solde au 1^{er} janvier 2007	13 000	36	-	2 273	(63)	2 152	17 398	
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts				(42)		-	(42)	
Ecart actuariels sur engagements de retraite, nets d'impôt		(36)				-	(36)	
Différences de conversion			112			-	112	
Profit (charge) net(te) comptabilisé(e) directement en capitaux propres		(36)	112	(42)		-	34	
Résultat de l'exercice					334	(6)	328	
Total des produits et charges comptabilisés en 2007		(36)	112	(42)	334	(6)	362	
Résultat affecté en réserves				(63)	63			
Dividendes se rapportant à 2006				-			-	
Quote-part de résultat affectée par les statuts des SNC aux minoritaires (1)						-	-	
Variation des % de détention					1 563	-	1 563	
Réduction de capital motivée et non motivée par des pertes	(4 481)			1 219	3 262	-	-	
Augmentation de capital en rémunération de l'apport fusion absorption Promopierre	6 545			621		-	7 166	
Annulation des titres auto détenus suite à fusion absorption Promopierre	(3 913)			(621)	(1 644)	-	(6 178)	
Augmentation de capital en rémunération de l'apport de Polycor	5 369			6 140	1 645	-	13 153	
Augmentation de capital en numéraire par souscription	3 671			2 168	2 237		8 076	
Autres mouvements (2)			(340)		35	(1 798)	(2 103)	
Solde au 31 décembre 2007	20 190	-	(228)	9 527	9 266	334	348	39 437

(1) Le résultat de certaines SNC est statutairement affecté aux associés dès l'exercice N.

(2) Les autres mouvements correspondent principalement aux :

- Ecart de conversion constatés sur des prêts accordés par le Groupe Polycor à ses filiales américaines dans le cadre d'investissements à long terme (€ 340 milliers),
- Reclassement des intérêts minoritaires suite à la fusion absorption Promopierre (€ 1798 milliers).

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

Revenant aux actionnaires de la Société

Intérêts
minoritaires
Total
des capitaux
propres

	Revenant aux actionnaires de la Société					Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres	
	Capital social	Réserves			Résultat			
		Ecarts actuariels	Conversion	Primes liées au capital	Autres réserves			
Solde au 1^{er} janvier 2008	20 190	-	(228)	9 527	9 266	334	348	39 437
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts					(2 884)		(10)	(2 894)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite, nets d'impôt		(2)					-	(2)
Différences de conversion			(1 267)				-	(1 267)
Profit (charge) net(te) comptabilisé(e) directement en capitaux propres		(2)	(1 267)		(2 884)		(10)	(4 163)
Résultat de l'exercice					(12 410)		8	(12 402)
Total des produits et charges comptabilisés en 2008		(2)	(1 267)		(2 884)	(12 410)	(2)	(16 565)
Résultat affecté en réserves					334	(334)		
Dividendes se rapportant à 2007					-			
Quote-part de résultat affectée par les statuts des SNC aux minoritaires (1)							-	-
Variation des % de détention							-	-
Cession / (acquisition) de titres autos détenus					(120)		-	(120)
Autres mouvements (2)			1 279		(67)		-	1 212
Solde au 31 décembre 2008	20 190	(2)	(216)	9 527	6 529	(12 410)	346	23 964

(1) Le résultat de certaines SNC est statutairement affecté aux associés dès l'exercice N.

(2) Les autres mouvements correspondent principalement aux :

- Ecarts de conversion constatés sur des prêts accordés par le Groupe Polycor à ses filiales américaines dans le cadre d'investissements à long terme (€ 1 279 milliers),

Les notes en pages 9 à 65 font partie intégrante des états financiers consolidés.

E. Etat des produits et charges comptabilisés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2008	2007
Résultat de l'exercice		(12 402)	328
Ecart actuariel sur les engagements de retraite	21	(2)	(36)
Ecart de conversion		(1 267)	112
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture de flux de trésorerie – Partie efficace	15	(2 894)	(42)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(4 163)	34
Total des produits et charges comptabilisés		(16 565)	362

Les notes en pages 9 à 65 font partie intégrante des états financiers consolidés.

F. Notes annexes aux états financiers consolidés

1.	Informations générales	p.11
2.	Résumé des principales méthodes comptables	p.12
2.1	Base de préparation des états financiers	p.12
2.2	Méthodes de consolidation	p.12
2.3	Information sectorielle	p.13
2.4	Conversion des opérations en devises	p.13
2.5	Immobilisations corporelles	p.14
2.6	Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisitions	p.15
2.7	Regroupement d'entreprises et goodwill	p.15
2.8	Dépréciation d'actifs non financiers	p.15
2.9	Actifs financiers	p.15
2.10	Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	p.16
2.11	Stocks	p.17
2.12	Clients et autres débiteurs	p.18
2.13	Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.18
2.14	Capital social et instruments de capitaux propres	p.18
2.15	Emprunts	p.18
2.16	Impôts différés	p.18
2.17	Avantages du personnel	p.18
2.18	Provisions	p.19
2.19	Reconnaissance des produits	p.19
2.20	Contrats de location	p.20
2.21	Distribution de dividendes	p.20
2.22	Résultat par action	p.20
3.	Gestion du risque financier	p.20
4.	Estimations et jugements comptables déterminants	p.21
5.	Activité abandonnée	p.22
6.	Regroupement d'entreprise	p.25
7.	Information sectorielle	p.27
8.	Instruments financiers inscrits au bilan	p.31
9.	Immobilisations corporelles	p.32
10.	Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisitions	p.34
11.	Participations dans les entreprises associées	p.35
12.	Actifs financiers non courants	p.36
13.	Stocks	p.37
14.	Clients et autres débiteurs	p.38
15.	Instruments financiers dérivés	p.39
16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.41
17.	Capital social	p.42
18.	Fournisseurs et autres créanciers	p.43
19.	Dettes financières	p.44
20.	Impôts différés	p.48
21.	Engagements de retraite et avantages assimilés	p.50
22.	Provisions pour autres passifs	p.53
23.	Charges liées aux avantages du personnel	p.54

24.	Autres produits et charges opérationnels	p.55
25.	Résultat financier	p.56
26.	Charge d'impôt sur le résultat	p.57
27.	Dividende par action	p.58
28.	Actifs et passifs éventuels	p.59
29.	Engagements	p.60
30.	Transactions avec des parties liées	p.61
31.	Périmètre de consolidation	p.63
32.	Principaux cours de change	p.64
33.	Evénements post clôture	p.65

1. Informations générales

ROCAMAT SA (« la Société ») et ses filiales (« le Groupe ») exploitent des carrières de granit et de pierre calcaire et distribuent et commercialisent des blocs et tranches de pierre brute et des produits finis sous forme de dallages et autres éléments d'équipement en pierre.

Le Groupe possède des carrières et des usines en France, au Canada et aux Etats Unis, et commercialise ses produits principalement en France, en Amérique du Nord, en Asie et dans d'autres pays européens.

ROCAMAT SA est contrôlé, directement et indirectement, par la société Rocafin et Rocafin II qui elles-mêmes sont contrôlées par des fonds d'investissements gérés par LBO France.

Au 31 décembre 2008, Rocafin détient directement 54.51 % des actions de Rocamat suite à la fusion par absorption de la société Promopierre et Rocafin II détient 26 % des actions de Rocamat.

ROCAMAT SA. est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 58, quai de la Marine, 93450 L'Île Saint-Denis.

Le marché financier primaire sur lequel la Société est cotée est Euronext Paris, de Nyse Euronext, compartiment C.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 7 mai 2009 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe Rocamat au 31 décembre 2008 comprennent la société Rocamat et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

En application du règlement européen n° 16⁰⁶/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2008 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables au 31 décembre 2008 telles qu'adoptées par l'Union Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes, interprétations et guides d'application IFRS entrés en vigueur en 2008 et qui sont, par conséquent, désormais obligatoires sont les suivants :

- L'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 ;
- Les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatifs au reclassement d'actifs financiers, d'application obligatoire à compter du 1er juillet 2008.

L'application de cette interprétation et de ces amendements n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Les normes, interprétations et guides d'application IFRS publiées mais qui ne sont pas encore obligatoires sont les suivants :

- L'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009;
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- IFRIC 14 « IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- IAS 23 « Coûts d'emprunt » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

Le groupe mène actuellement une analyse pour déterminer les impacts potentiels de ces normes et interprétations sur ses comptes consolidés.

2.2 Méthodes de consolidation

(a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition hors impôt. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

(b) Transactions avec les intérêts minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition, qui représente la différence entre le prix payé et la

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

(c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le cas échéant l'écart d'acquisition (net de tout cumul de pertes de valeur) constaté lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

(d) Coentreprises

Les participations du groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence des pactes d'actionnaires est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

La quote part des postes distincts actifs, passifs, charges et produits de l'entité contrôlée conjointement est incluse dans les états financiers du Groupe.

2.3 Information sectorielle

(a) Information sectorielle de premier niveau

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Les activités du Groupe sont déclinées en deux secteurs : « granit et marbre » et « pierre calcaire ».

(b) Information sectorielle de second niveau

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

Les activités du Groupe s'exercent dans quatre secteurs : France, Amérique du Nord, Europe Occidentale hors France et Autres pays.

Le chiffre d'affaires est ventilé :

- Par origine, en fonction de la zone géographique d'émission des ventes.
- Par destination, par affectation à la zone géographique à laquelle correspond la localisation du bénéficiaire de la vente ou de la prestation.

Les autres indicateurs du Groupe sont ventilés par origine de localisation.

Les charges et produits non alloués comprennent principalement des frais centraux et divers produits et charges non directement affectables aux activités.

Les immobilisations non allouées regroupent les actifs du Siège.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie de présentation du Groupe et la monnaie fonctionnelle de la Société.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés comme disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées en capitaux propres.

Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires font partie intégrante du profit ou de la perte de juste valeur. Les

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont donc comptabilisées en résultat dans le profit ou la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs non monétaires tels que les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente sont donc incluses dans la réserve de juste valeur dans les capitaux propres.

(c) Sociétés du Groupe

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe correspond à sa monnaie locale. Certaines entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) sont situées hors zone euro. Les comptes de ces sociétés, dont la monnaie fonctionnelle est donc différente de la monnaie de présentation, sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- (i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- (ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ; et
- (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

2.5 Immobilisations corporelles

Lors de leur comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût, qui comprend :

- (a) Le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- (b) Tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ;
- (c) L'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt généralement du seul fait de l'installation de l'immobilisation corporelle (Note 2.18).

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains sont répartis en 2 catégories :

- Les terrains stratégiques :
 - Terrains de carrière autorisés,
 - Autres terrains stratégiques.
- Les terrains non stratégiques :
 - Terrains industriels et commerciaux,
 - Autres terrains non stratégiques.

Les terrains stratégiques ont été évalués dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 à leur juste valeur. Les terrains non stratégiques présents dans le patrimoine du Groupe au 1^{er} janvier 2004, ainsi que l'ensemble des terrains acquis depuis cette date sont comptabilisés à leur coût historique conformément à la méthode décrite ci-dessus.

Les terrains ne sont pas amortis à l'exception des terrains de carrière autorisés qui sont amortis dès lors qu'ils font l'objet d'une exploitation. La valeur amortissable est fixée par convention sectorielle à 90% du coût total, les 10% restant correspondant à la valeur du tréfonds. L'amortissement est calculé par référence à un suivi physique des volumes extraits au cours de la période, rapportés aux volumes totaux estimés des gisements.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique et amorties selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée comme suit :

–	Constructions	10 - 20 ans
–	Installations techniques, matériels et outillages	7 - 10 ans
–	Mobilier, agencements et installations	7 - 10 ans

Les agencements comprennent les actifs de découverte, qui correspondent aux coûts engagés pour rendre accessibles les couches de gisement productives. Ces actifs de découverte sont amortis au fur et à mesure de l'extraction du gisement correspondant.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir la Note 2.8).

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

comptabilisés au compte de résultat.

2.6 Immobilisations incorporelles

(a) Marques

Les marques du Groupe ne répondant pas aux critères d'identification posés par IAS 38, ne sont pas reconnues au bilan consolidé.

(b) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables ayant un caractère unique qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (qui n'excède pas trois ans).

2.7 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe.

2.8 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par la Direction Financière et revu par la Direction Générale du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 3%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 10% correspondant au coût moyen pondéré du capital après impôt du Groupe Rocamat.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les **Unités Génératrices de Trésorerie** (UGT) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Les Unités Génératrices de Trésorerie retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Activité Granit et Marbre regroupant principalement le sous-groupe Polycor et la société Granit Industrie.
- Activité Pierre Calcaire regroupant principalement les sociétés Rocamat Pierre Naturelle, Lithos, Rocamat Benelux, Rocamat USA, Rocamat Shanghai, La Pierre Foncière et Lardet.

2.9 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, et

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

(a) Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme (actifs détenus à des fins de transaction) ou qu'il a été désigné comme tel par la direction (actifs évalués à la juste valeur par résultat), conformément à la norme IAS 39 (version de décembre 2003 telle qu'adoptée par l'Union Européenne). Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Les prêts sont évalués au coût amorti et sont comptabilisés au bilan au poste *Actifs financiers* (note 12)

Les créances sont comptabilisées au bilan au poste *Clients et autres débiteurs* (note 14).

(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus au bilan dans les *Actifs financiers* non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et profits découlant de variations de la juste valeur des actifs financiers inscrits à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, y compris les produits d'intérêts et les dividendes, sont présentés au compte de résultat dans les Autres profits – net de la période durant laquelle ils surviennent.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés en actifs financiers disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées aux capitaux propres.

Les variations de la juste valeur des autres titres monétaires classés comme étant disponibles à la vente et des titres non monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque des titres classés comme disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat dans les pertes et les profits sur titres de placement. Les intérêts sur les titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe à les recevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. S'agissant d'instruments de capitaux propres classés dans les titres disponibles à la vente, toute diminution importante ou durable de la juste valeur du titre en deçà de son coût est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation de ce titre. S'il existe un indicateur de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, le cumul de la perte – mesuré comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier déjà comptabilisée en résultat – est transféré des capitaux propres et comptabilisé au compte de résultat. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres comptabilisées en résultat ne sont pas reprises par le biais du compte de résultat. La Note 2.12 fournit des informations sur les tests de dépréciation des créances clients.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme : (1) des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou (2) des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien (3) des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont exposées dans la Note 15. Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie nettes d'impôts inscrites dans les capitaux propres sont indiquées dans l'*Etat des produits et charges comptabilisées*. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

En pratique, le Groupe détient des instruments financiers dérivés de couverture de flux de trésorerie.

(a) Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en *Autres produits et charges opérationnels*.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'un encaissement / décaissement prévu se réalise). Le profit ou la perte se rapportant à la partie efficace de contrats de change à terme couvrant des ventes et des achats en devises est comptabilisé au compte de résultat en *Ventes de biens* et en *Achats consommés* respectivement.

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres existant à ce moment-là est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

(b) Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de valeur des instruments dérivés et des commandes fermes sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

(c) Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat.

2.11 Stocks

Les stocks sont constitués de matériaux à divers stades de transformation :

- Produits semi-finis :
 - Blocs, correspondant à des cubes de pierre incorporant la seule valeur d'extraction ;
 - Tranches et Tuiles, correspondant à des blocs incorporant la valeur du sciage et de la mise au gabarit ;
- Produits finis :
 - Produits prêts à être utilisés par les clients finaux (dallages, bordures de trottoirs, pierres funéraires...).

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Le coût des produits semi-finis et finis englobe les coûts d'extraction directs et indirects (essentiellement : main d'œuvre, amortissement des matériels, amortissement des découvertes), ainsi que les coûts directs et indirects afférents au stade de transformation atteint par l'élément stocké (essentiellement : coûts de sciage et de ponçage, et pertes de matières associées). Les frais généraux de production sont incorporés sur la base d'une capacité d'exploitation normale.

La valeur nette de réalisation des produits semi-finis et finis représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente. Afin de prendre en considération le but dans lequel les stocks sont détenus, ce prix de vente est établi sur la base de la destination commerciale attribuée par la direction à chacun des éléments stockés, à savoir vente comme bloc, vente comme tranche ou vente comme produit fini. Lorsque des blocs ou des tranches sont destinés par la direction à être *in fine* vendus sous la forme de produits finis, ces éléments sont dépréciés en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels ils seront incorporés seront vendus en dessous de celui-ci. Dans ce cas, la valeur nette de réalisation retenue est calculée en retranchant de la valeur nette de réalisation du produit fini la quote-part correspondant aux étapes de transformation restant à encourir (cette quote-part étant elle-même établie sur la base des coûts complémentaires nécessaires pour transformer et vendre le bloc ou la tranche considéré).

Dans un but d'optimisation d'écoulement des stocks, la destination initiale des stocks de blocs ou tranches peut être modifiée.

Les stocks de blocs ou tranches localisés au Canada sont transférés d'un site à l'autre en fonction d'un plan de campagne défini dans le cadre budgétaire.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Un changement de destination entraîne la constatation d'une décôte afin de ramener leur valeur comptable à leur valeur d'écoulement sur le marché.

A partir d'une localisation de plus de 3 ans sur un même site des stocks de blocs ou tranches, une dépréciation de 100% de la valeur brute du stock est comptabilisée.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en *Autres produits et charges d'exploitation*.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les *Dettes financières*. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net du solde de la Trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.14 Capital social et instruments de capitaux propres

Le capital social est exclusivement composé d'actions ordinaires.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont comptabilisés à leur coût et sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe. Toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie versée ou reçue, est comptabilisée en capitaux propres, en autres réserves.

2.15 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

2.16 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

2.17 Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Certains régimes sont financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose exclusivement de régimes à prestations définies. Un régime à prestations définies est un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que le cas échéant des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Lorsqu'à la clôture de l'exercice, le montant net de la dette actuarielle, après déduction de la juste valeur des actifs du régime, présente un montant débiteur, un actif est reconnu au bilan dans la limite du cumul de ces éléments différés et de la valeur actualisée des sommes susceptibles d'être récupérées par le Groupe sous la forme d'une réduction de cotisations futures.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au passif du bilan en contrepartie des capitaux propres.

Les coûts au titre des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

(b) Avantages à long terme

Des avantages spécifiques, tels que gratifications pour ancienneté, peuvent être accordés au personnel.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode des unités de crédit projetées.

(c) Plans d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

2.18 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque (i) le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; (ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et (iii) le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les provisions pour remise en état sont comptabilisées en contrepartie d'un composant d'une immobilisation corporelle lorsque la dégradation du site résulte directement de l'acquisition ou de l'installation de cette immobilisation corporelle. Des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate sont constituées au titre des installations d'exploitation telles que hangars, clôtures, voies d'accès. Lorsque la dégradation résulte de l'activité d'exploitation proprement dite, la provision pour remise en état est constituée au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation et donc de la dégradation liée. Des provisions pour remise en état sur dégradation progressive sont constituées au titre de l'extraction, qu'elle porte sur des éléments valorisables (bancs de qualité stockable) ou non valorisables (bancs de qualité insuffisante, couches superficielles et veines de matières stériles).

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en *Autres charges financières*.

2.19 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

(a) Vente de biens

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a livré les produits au client, que celui-ci a accepté les produits et que le recouvrement des créances afférentes est raisonnablement assuré.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

(b) Vente de services

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

(c) Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés pro rata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable – qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument – et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts.

(d) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

2.20 Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué ont la nature de contrat de location financement. L'appréciation de ce transfert est effectuée à partir d'une analyse de plusieurs indicateurs comme (i) l'existence d'option incitative en fin de contrat, (ii) le fait que la durée du contrat couvre la majeure partie de la durée de vie du bien ou (iii) que la valeur actualisée des paiements minimaux prévus au contrat représentent la quasi-totalité de la juste valeur du bien. Ils donnent lieu à la comptabilisation à l'actif du bien loué et au passif d'une dette financière.

A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.21 Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

2.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

3. Gestion du risque financier

3.1 Risque financier

Le Groupe détient des filiales localisées en Europe qui sont faiblement exposées à différentes natures de risques financiers : risques de marché (risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt.

Par contre, les filiales du Groupe localisées au Canada et aux Etats Unis détiennent des instruments financiers composés de contrats de change à terme destinés à contrer les effets de variation du dollar américain face au dollar canadien.

Le Département Trésorerie du Groupe est chargé d'assurer la gestion du risque conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Le Département Trésorerie du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Le Conseil d'Administration élabore des principes de gestion des risques ainsi que des politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés et le placement de la trésorerie excédentaire.

(a) Risques de marché

(i) Risque de change

Les filiales du Groupe localisées en Europe exercent très principalement leurs activités à l'intérieur de la zone euro. Leur exposition au risque de change est donc très limitée et provient de ses expositions en USD. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Le Groupe a recours à des instruments de couverture de change à terme pour limiter son exposition au risque de change. Ces positions sont adossées à des encaissements et transactions futures.

(ii) Risque de variation de prix

Le Groupe ne détenant pas d'instruments de capitaux propres significatifs en dehors des titres de participations dans les sociétés consolidées, n'est pas exposé au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est par ailleurs pas exposé de manière significative au risque de prix sur les marchandises.

(b) Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié.

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

(c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Département Trésorerie du Groupe a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes mais aussi peu utilisées que possible.

(d) Risque taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt sur les actifs.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe a pour politique de maintenir une majorité de ses emprunts en instruments à taux variable.

3.2 Estimation de la juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif (tels que les titres de transaction et les titres disponibles à la vente) est basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La juste valeur d'instruments financiers non négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré-à-gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe recourt à différentes techniques d'évaluation et retient des hypothèses basées sur les conditions de marché existant à la date de clôture. Les cours de marché ou les cotations des courtiers pour des instruments similaires sont utilisés pour les placements en instruments de dettes à long terme. D'autres techniques, telles que l'actualisation des flux de trésorerie, servent à déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments. Aux fins des informations à fournir, la juste valeur des passifs financiers est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs contractuels aux taux d'intérêt actuels du marché que le Groupe serait susceptible d'obtenir pour des instruments similaires.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Pour préparer les informations financières conformément aux principes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante portent notamment sur :

- Les provisions pour remise en état des sites ;
- La détermination de la charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- Les provisions pour engagements de retraites ;
- Les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour risques.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

5. Activités Abandonnées

5.1 Rocastone

Au cours de l'année 2007, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité industrielle Rocastone/Fine épaisseur démarrée en 2006 ; cet arrêt pouvait le cas échéant être accompagné d'une cession totale ou partielle des actifs correspondants et/ou du fonds de commerce de ladite activité.

Au 31 décembre 2007, les états financiers tiennent compte d'une cession totale de l'activité industrielle Rocastone/Fine Epaisseur.

Au cours de l'année 2008 une cession partielle d'actifs a eu lieu.

Selon un protocole transactionnel en date du 28 mars 2008, des immobilisations corporelles et des stocks ont été cédés pour un montant € 200 milliers.

Le bilan au 31 décembre 2007 de l'activité industrielle Rocastone/Fine épaisseur a été retraité des actifs et passifs non cédés et reclassés dans les activités poursuivies ; il n'apparaît dans le bilan au 31 décembre 2007 retraité que les immobilisations et les stocks cédés au cours du 1^{er} semestre 2008 :

	31 décembre 2007 Publié	Reclassement en activité poursuivie	31 décembre 2007 Retraité
Immobilisations Incorporelles	6		6
Immobilisations corporelles	203		203
Actif Impôt Différé	545	(545)	-
Stock	47		47
Clients	261	(261)	-
Débiteurs divers	28	(28)	-
Total Actif	1 090	(833)	257
Trésorerie négative	(1 861)	1 861	-
Provisions pour autres passifs	(117)	117	-
Créditeurs divers	(201)	201	-
Total Passif	(2 179)	2 179	-

Les résultats de l'activité Rocastone pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	au 31 décembre 2008	au 31 décembre 2007
Produits des activités ordinaires	92	310
Charges	(190)	(1 484)
Marge Brute	(98)	(1 174)
Autres produits et charges charges opérationnels	(138)	(117)
Produit constaté lors de la cession d'actifs	200	(342)
Produit / (Perte) avant impôt lié aux activités abandonnées	(36)	(1 633)
Produit d'impôt :		
- sur le résultat avant impôt	-	430
- sur la réévaluation à la juste valeur	-	114
Perte de l'exercice liée aux activités abandonnées	(36)	(1 089)

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les actifs de l'activité Rocastone détenus en vue de leur vente se présentent comme suit :

	au 31 décembre 2008	au 31 décembre 2007 retraité
Actifs		
Immobilisations incorporelles	-	
Immobilisations corporelles	-	209
Actif d'impôt différé	-	
Stocks	-	48
Clients	-	
Débiteurs divers	-	
Actifs classés comme activité abandonnée	-	257
Les flux de trésorerie générés par l'activité Rocastone sont :	193	(1 694)

5.2 Voirie en Granit

Au cours de l'année 2008, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité « Voirie » en Granit, cet arrêt a entraîné une cession de la marque « Cominex » et du fonds de commerce de ladite activité.

Les résultats de l'activité Voirie pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	au 31 décembre 2008	au 31 décembre 2007 retraité
Ventes de biens	3 843	11 187
Ventes de services	-	-
Chiffre d'affaires	3 843	11 187
Production immobilisée		
Achats consommés	(2 171)	(5 148)
Charges de personnel	(357)	(569)
Charges externes	(1 488)	(4 459)
Impôts et taxes	(10)	(16)
Dotations aux amortissements	(6)	(12)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	(656)	355
Variation des stocks d'en cours et produits finis		
Autres produits et charges d'exploitation	(758)	(1 177)
Résultat opérationnel courant	(1 604)	160
Autres produits opérationnels	104	3
Autres charges opérationnelles	(103)	(27)
Résultat opérationnel	(1 603)	136
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	
Coût de l'endettement financier brut	(48)	182
Coût de l'endettement financier net	(27)	182
Autres produits et charges financiers	(152)	(182)
Résultat des sociétés intégrées, avant impôts	(1 782)	136
Impôts sur les résultats	(168)	62
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		
Résultat de l'exercice lié aux activités abandonnées	(1 950)	198

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les flux de trésorerie générés par l'activité Voirie sont :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007 retraité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net consolidé	(1 950)	198
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	(65)	86
- Plus et moins-values de cession	4	11
<i>Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>(2 011)</i>	<i>295</i>
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	168	(62)
<i>Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>(1 842)</i>	<i>232</i>
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :	3 337	(904)
- Stocks	1 230	(1 002)
- Créances clients et autres débiteurs	5 021	288
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(2 913)	(191)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 495	(672)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(1)	(1)
Variation des immobilisations financières	(1)	220
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2)	219
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		358
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(1 509)	
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(1 509)	358
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	(18)	(96)

6. Regroupement d'entreprise

L'acquisition de la société Polycor, société située au Canada et spécialisée dans l'exploration ainsi que l'exploitation de carrières de granit et de marbre, le 10 août 2007 a marqué le second semestre de l'exercice 2007 et ses modalités d'acquisition sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007. La valeur de l'écart d'acquisition est allouée sur l'Unité Génératrice de Trésorerie « Granit et Marbre » du Groupe.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a été amené à ajuster la juste valeur des stocks, ainsi que les coûts liés à l'acquisition et à modifier en conséquence la valeur de l'écart d'acquisition. Cet ajustement est pour l'essentiel lié à la surévaluation de la provision sur le stock de Polycor compte tenu des ventes d'une partie du stock provisionné à l'ouverture lors du 1er semestre 2008 pour CAD 152 milliers soit € 105 milliers. L'ajustement sur les stocks a généré un impôt différé passif de CAD 49 milliers soit € 34 milliers. Un complément d'ajustement sur les frais d'acquisition a été opéré à l'ouverture pour € 70 milliers sur les fournisseurs qui a généré un impôt différé actif de € 23 milliers.

Le goodwill a été ajusté, à compter de la date d'acquisition, d'un montant égal à la modification de la juste valeur des actifs et passifs identifiables soit une diminution de € 24 milliers.

L'impact des modifications a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ont été retraités de manière rétrospective et se présentent comme suit :

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	31 décembre 2007 Publié	Ajustements Goodwill	Reclassements IFRS 5 Activité Abandonnée	Netting IDA/IDP	31 décembre 2007 Retraité
ACTIF					
Actif non courant					
Immobilisations incorporelles	3 057				3 057
Ecart d'acquisition	3 738	(24)			3 714
Immobilisations corporelles	42 552				42 552
Participations dans des entreprises associées	808				808
Impôts différés	4 164	23	545	(545)	4 187
Actifs financiers non courants	916				916
Instruments financiers dérivés non courants					
Clients et autres débiteurs	314				314
	55 550	(1)	545	(545)	55 549
Actif courant					
Stocks	32 033	105			32 138
Clients	26 790		261		27 051
Autres débiteurs courants	3 640		28		3 668
Actifs financiers courants	-				
Instruments financiers dérivés	2 133				2 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 174				6 174
	70 770	105	289	-	71 164
Actifs destinés à être cédés	1 090		(833)		257
Total de l'actif	127 410	104	-	(545)	126 969

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

	31 décembre 2007 Publié	Ajustements Goodwill	Reclassements IFRS 5 Activité Abandonnée	Netting IDA/IDP	31 décembre 2007 Retraité
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	20 190				20 190
Primes liées au Capital	9 527				9 527
Autres réserves	9 038	-			9 038
Résultats non distribués	334				334
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société	39 089	-			39 089
Intérêts minoritaires	348				348
Total des capitaux propres	39 437	-			39 437
PASSIF					
Passif non courant					
Dettes financières	34 808				34 808
Impôts différés	1 840	33		(545)	1 328
Engagements de retraite	1 313				1 313
Provisions pour autres passifs	1 587		100		1 687
Autres dettes non courantes	1 653				1 653
	41 201	33	100	(545)	40 789
Passif courant					
Fournisseurs	20 805	71	14		20 890
Autres dettes courantes	12 842		187		13 029
Dettes d'impôt sur le résultat	-				
Dettes financières	9 527		1 861		11 388
Instruments financiers dérivés	21				21
Provisions pour autres passifs	1 398		17		1 415
	44 593	71	2 079	-	46 743
Passifs destinés à être cédés	2 179		(2 179)		-
Total du passif	87 973	104	-	(545)	87 532
Total du passif et des capitaux propres	127 410	104	-	(545)	126 969

7. Information sectorielle

Premier niveau d'information sectorielle – secteurs d'activité

Au 31 décembre 2008, le Groupe était structuré en deux secteurs d'activité : (1) l'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de granit et marbre, et (2) l'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de pierre calcaire.

L'intégralité des charges de structure est affectée au secteur « Pierre Calcaire ».

Les résultats des **activités poursuivies** par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2008** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	42 445	57 586	100 031
Ventes inter-secteurs	(171)	(1 219)	(1 390)
Chiffre d'affaires	42 275	56 367	98 641
Résultat opérationnel courant par secteur	1 005	(2 988)	(1 983)
Résultat opérationnel par secteur	(274)	(3 046)	(3 320)
Charges financières (Note 25)			(4 604)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (Note 11)			(26)
Résultat avant impôt sur le résultat			(7 950)
Charge d'impôt sur le résultat			(2 466)
Résultat de l'exercice			(10 416)

Les résultats des **activités abandonnées** par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2008** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	4 826		4 826
Ventes inter-secteurs	(891)		(891)
Chiffre d'affaires (Note 5)	3 935		3 935
Résultat opérationnel courant par secteur	(1 702)		(1 702)
Résultat opérationnel par secteur (Note 5)	(1 639)		(1 639)
Charges financières			(179)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			-
Résultat avant impôt sur le résultat (Note 5)			(1 818)
Charge d'impôt sur le résultat			(168)
Résultat de l'exercice (Note 5)			(1 986)

Les résultats des **activités poursuivies** par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2007 retraité** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	18 227	69 490	87 717
Ventes inter-secteurs	1 909	(2 375)	(466)
Chiffre d'affaires	20 136	67 115	87 251
Résultat opérationnel courant par secteur	1 548	2 530	4 078
Résultat opérationnel par secteur	1 717	2 950	4 667
Charges financières (Note 25)			(2 707)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (Note 11)			(13)
Résultat avant impôt sur le résultat			1 947
Charge d'impôt sur le résultat			(728)
Résultat de l'exercice			1 219

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les résultats des **activités abandonnées** par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2007 retraité** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	15 022	310	15 332
Ventes inter-secteurs	(2 993)	(842)	(3 835)
Chiffre d'affaires (Note 5)	12 029	(532)	11 497
Résultat opérationnel courant par secteur	(384)	(630)	(1 014)
Résultat opérationnel par secteur (Note 5)	(751)	(746)	(1 497)
Charges financières			-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	-
Résultat avant impôt sur le résultat (Note 5)			(1 497)
Charge d'impôt sur le résultat			606
Résultat de l'exercice (Note 5)			(891)

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2007 publié** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	32 836	69 490	102 326
Ventes inter-secteurs	(1 512)	(2 375)	(3 888)
Chiffre d'affaires	31 324	67 114	98 438
Résultat opérationnel courant par secteur	1 708	2 530	4 238
Résultat opérationnel par secteur	1 853	2 950	4 803
Charges financières (Note 25)			(2 707)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (Note 11)	-	-	(13)
Résultat avant impôt sur le résultat			2 083
Charge d'impôt sur le résultat			(666)
Résultat de l'exercice			1 417

Les résultats des **activités abandonnées** par secteur d'activité pour l'exercice clos le **31 décembre 2007 publié** sont détaillés ci-après :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Total des ventes brutes par secteur	413	310	723
Ventes inter-secteurs	(413)		(413)
Chiffre d'affaires (Note 5)	-	310	310
Résultat opérationnel courant par secteur	(544)	(630)	(1 174)
Résultat opérationnel par secteur (Note 5)	(886)	(747)	(1 633)
Charges financières			-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	-
Résultat avant impôt sur le résultat (Note 5)			(1 633)
Charge d'impôt sur le résultat			544
Résultat de l'exercice (Note 5)			(1 089)

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteurs sont :

	Exercice clos le 31 décembre 2008			Exercice clos le 31 décembre 2007		
	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 9)	1 919	3 364	5 282	767	3 398	4 165
Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 10)	75	200	275	42	81	123
Reprise de la provision pour dépréciation des stocks (Note 13)	316	200	516	519	-	519
Dépréciation de créances clients (Note 14)	402	465	968	191	438	629
Charges de restructuration (Note 24)	22	621	643	76	393	469

Les transferts ou les transactions entre secteurs sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au **31 décembre 2008** ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Actifs	39 461	61 210	100 671
Entreprises associées	638	11	649
Total des actifs	40 099	61 221	101 320
Passifs	11 339	32 082	43 421
Acquisition d'actifs (Notes 9 et 10)	1 950	3 240	5 190

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au **31 décembre 2007 retraité** ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Actifs	51 599	70 038	121 637
Entreprises associées	772	36	808
Total des actifs	52 371	70 074	122 445
Passifs	28 691	18 031	46 722
Acquisition d'actifs (Notes 9 et 10)	1 679	2 945	4 624

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au **31 décembre 2007** publié ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Actifs	51 599	69 749	121 348
Entreprises associées	772	36	808
Total des actifs	52 371	69 785	122 156
Passifs	28 691	17 713	46 404
Acquisition d'actifs (Notes 9 et 10)	1 679	2 945	4 624

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des stocks, des créances clients, des dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures et de la trésorerie opérationnelle. Ils ne comprennent pas les impôts différés, les dérivés de couverture de taux ni les créances non directement liées aux opérations.

Les passifs sectoriels comprennent les passifs opérationnels, y compris les dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures. Sont exclus les impôts et les emprunts de la société ainsi que les dérivés de couverture s'y rapportant.

Les acquisitions d'actifs comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 9) et d'immobilisations incorporelles (Note 10), y compris les acquisitions découlant des regroupements d'entreprises (Notes 9 et 10).

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Informations sectorielles de deuxième niveau – secteurs géographiques

Les deux secteurs d'activité du Groupe sont présents dans quatre grandes zones géographiques.

Le pays d'origine de la Société, où sont situées les principales entités opérationnelles, est la France.

L'acquisition du Groupe Polycor a permis un début de rééquilibrage de cette répartition entre la France et l'Amérique du Nord.

Le Groupe réalise l'essentiel de ses ventes en France, en Amérique du Nord, dans les pays d'Europe occidentale.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones dans lesquelles les clients sont localisés.

Chiffre d'affaires	2008	2007 retraité (1)	2007 publié
France	45 667	54 438	64 895
Amérique du Nord	35 928	18 531	18 531
Europe occidentale hors France	9 542	7 195	7 853
Autres pays	7 504	7 087	7 159
	98 641	87 251	98 438

(1) Le chiffre d'affaires est retraité des activités Cominex.

Les actifs de deuxième niveau correspondent au total de l'actif du bilan consolidé et sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

Total des actifs	2008	2007 retraité (1)	2007 publié
France	63 933	75 865	75 473
Amérique du Nord	40 949	46 241	46 241
Europe occidentale hors France	-	3 798	3 798
Autres pays	-	-	-
	104 942	125 904	125 512
Activités abandonnées	-	257	1 090
Entreprises associées (Note 11)	649	808	808
Actifs non affectés à un secteur géographique		-	-
	105 591	126 969	127 410

L'acquisition d'actifs est présentée en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

Acquisition d'actifs	2008	2007
France	3 238	2 985
Amérique du Nord	1 950	1 616
Europe occidentale hors France	-	-
Autres pays	2	23
	5 190	4 624

Analyse du chiffre d'affaires par catégorie	2008	2007 retraité (1)	2007 Publié
Vente de biens	85 544	67 976	79 163
Vente de services	13 097	19 275	19 275
	98 641	87 251	98 438

8. Instruments financiers inscrits au bilan

Impacts des instruments financiers par catégorie IAS 39 dans le bilan et le compte de résultat selon IFRS 7.

Bilan	au 31 décembre 2008		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Participations non consolidées et créances rattachées	119	119		119			
Prêts	1 288	1 288			1 288		
Dépôts et cautionnements	185	185			185		
Autres débiteurs non courants	577	577			577		
Clients	17 993	17 993			17 993		
Autres débiteurs courants (Note 14)	1 103	1 103			1 103		
Instruments dérivés	159	159					159
Trésorerie	3 513	3 513	3 513				
Total actifs	24 937	24 937	3 513	119	21 146	-	159
Dettes financières non courantes	30 944	30 944				30 944	
Dettes financières courantes	12 202	12 202				12 202	
Instruments financiers dérivés	2 343	2 343					2 343
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer	14 032	14 032			14 032		
Autres créanciers (Note 18)	5 882	5 882			5 882		
Passifs financiers non courants	1 511	1 511				1 511	
Total passifs	66 914	66 914	-	-	19 914	44 657	2 343

Compte de résultat	au 31 décembre 2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Total produit d'intérêts	619	586			32	2
Total charge d'intérêts	(5 064)	727			(4 476)	(1 315)
Actualisation	(160)	(160)				
Total	(4 604)	1 153			(4 444)	(1 313)

9. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel & outillage	Mobilier, agencements & installations	Immobilisations en cours et avances	Total
Au 1^{er} janvier 2007						
Coût	7 802	16 344	13 680	1 740	468	40 034
Amortissements cumulés	(275)	(11 950)	(7 531)	(1 377)	–	(21 133)
Valeur nette comptable	7 527	4 394	6 149	363	468	18 901
Exercice clos le 31 décembre 2007						
Valeur nette comptable à l'ouverture	7 527	4 394	6 149	363	468	18 901
Entrée de périmètre suite à fusion absorption Promopierre et filiales	2 841	601	218	–	–	3 660
Entrée de périmètre groupe Polycor	5 310	4 239	10 744	811	12	21 116
Différences de conversion	(58)	26	(221)	(18)	–	(271)
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(751)	–	–	–	–	(751)
Acquisitions / Augmentations	1 017	373	1 960	246	335	3 931
Cessions / Diminutions	(372)	(5)	(17)	(11)	(52)	(457)
Diminution des amortissements des découvertes activées	751	–	–	–	–	751
Dotation aux amortissements	(882)	(1 093)	(2 006)	(184)	–	(4 165)
Activité Abandonnée (Note5)	–	–	–	–	(163)	(163)
Reclassement	–	152	108	54	(314)	–
Valeur nette comptable à la clôture	15 383	8 687	16 935	1 261	286	42 552
Au 31 décembre 2007						
Coût	16 107	23 027	27 171	2 748	286	69 339
Amortissements cumulés	(724)	(14 340)	(10 236)	(1 487)	–	(26 787)
Valeur nette comptable	15 383	8 687	16 935	1 261	286	42 552
Exercice clos le 31 décembre 2007						
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 383	8 687	16 935	1 261	286	42 552
Différences de conversion	(477)	(657)	(906)	(86)	3	(2 123)
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(443)	–	–	–	–	(443)
Acquisitions / Augmentations	816	869	2 644	541	274	5 144
Cessions / Diminutions	(26)	(397)	(600)	(134)	(6)	(1 163)
Diminution des amortissements des découvertes activées	443	–	–	–	–	443
Diminution des amortissements des immobilisations sorties	–	346	259	112	–	717
Dotation aux amortissements	(678)	(1 146)	(3 077)	(381)	–	(5 282)
Activité Abandonnée (Note5)	–	–	–	–	–	–
Reclassement	9	36	408	(105)	(259)	89
Valeur nette comptable à la clôture	15 027	7 738	15 663	1 208	298	39 934
Au 31 décembre 2008						
Coût	15 986	22 878	28 717	2 964	298	70 843
Amortissements cumulés	(959)	(15 140)	(13 054)	(1 756)	–	(30 909)
Valeur nette comptable	15 027	7 738	15 663	1 208	298	39 934

*Les amortissements de frais de découvertes activés sont imputés directement sur la valeur brute des découvertes activées sans contrepartie dans le compte de résultat.

Les terrains stratégiques ont été inscrits pour leur juste valeur dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Les évaluations ont été réalisées sur la base de la valeur de marché ressortant de transactions récentes ayant porté sur des terrains comparables. Une réévaluation d'un montant de € 77 milliers est incluse dans l'augmentation au titre de l'exercice.

Les terrains réévalués représentent € 6 942 milliers, les terrains au coût historique s'élèvent à € 3 390 milliers.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les terrains comprennent les actifs de découvertes pour une valeur nette de € 2 257 milliers pour le groupe Rocamat et l'aménagement des carrières chez Polycor pour une valeur nette de € 6 638 milliers.

Les immobilisations corporelles amorties au 31 décembre 2008 mais encore opérationnelles s'élèvent à € 18 496 milliers en valeur brute, et se répartissent entre les différentes catégories suivantes :

- Constructions et agencements	10 306
- Matériel et outillage	7 074
- Matériel de transport	233
- Matériel informatique	626
- Matériel et mobilier de bureau	257

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 33 773 milliers dont € 16 521 milliers provenant de Rocamat et € 17 252 milliers de Polycor (Note 28).

Les immobilisations corporelles incluent des actifs de remise en état correspondant à la contrepartie des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate comptabilisées au passif du bilan consolidé.

Les actifs de remise en état figurent au bilan consolidé pour les montants suivants :

Actifs de remise en état	au 31 décembre 2007	Augmentation / Diminution	au 31 décembre 2008
Valeurs brutes	193	42	235
Amortissements	(142)	(28)	(170)
<hr/>			
Valeur nette comptable	51	14	65

Les immobilisations corporelles incluent des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement pour les montants suivants :

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31/12/2007	Augmentation / Diminution	Valeurs brutes au 31/12/2008	Amortissements au 31/12/2007	Dotations / reprises	Amortissements au 31/12/2008
Constructions	382		382	287	19	306
Installations techniques, matériel & outillage	2 269	604	2 873	941	338	1 279
Total immobilisations corporelles en location financements	2 651	604	3 255	1 228	357	1 585

En milliers d'euros	Valeur nette Comptable au 31/12/2008	Valeur nette Comptable au 31/12/2007
Constructions	76	95
Installations techniques, matériel & outillage	1 594	1 328
Total immobilisations corporelles en location financements	1 670	1 423

10. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

	Logiciels	Frais de développement	Droits Miniers	Immobilisations en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2007					
Coût	1 506	59		58	1 623
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 414)	(9)		-	(1 423)
Valeur nette comptable	92	50		58	200
Exercice clos le 31 décembre 2007					
Valeur nette comptable à l'ouverture	92	50		58	200
Entrée de périmètre groupe Polycor		201	2 328		2 529
Différences de conversion	-	(3)	15	-	12
Acquisitions / Augmentations	204	261		228	693
Cessions / Diminutions	(1)	(46)		-	(47)
Dépréciations	-	-		-	-
Dotation aux amortissements	(77)	(16)	(30)		(123)
Activité abandonnée (note n° 5)				(4)	(4)
Reclassement	55	(204)		(54)	(203)
Valeur nette comptable à la clôture	273	243	2 313	228	3 057
Au 31 décembre 2007					
Coût	1 764	268	2 343	228	4 603
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 491)	(25)	(30)	-	(1 546)
Valeur nette comptable	273	243	2 313	228	3 057
Exercice clos le 31 décembre 2008					
Valeur nette comptable à l'ouverture	273	243	2 313	228	3 057
Différences de change		(1)	(369)		(370)
Acquisitions / Augmentations	63			(17)	46
Cessions / Diminutions					
Dépréciations					
Dotation aux amortissements	(237)	(6)	(75)	43	(275)
Reclassement	278		3	(254)	27
Valeur nette comptable à la clôture	377	236	1 869	-	2 482
Au 31 décembre 2008					
Coût	2 038	267	1 974	(43)	4 236
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 661)	(31)	(105)	43	(1 754)
Valeur nette comptable	377	236	1 869	-	2 482

Les frais de développement correspondent à des frais exposés pour le développement d'outils informatiques spécifiques.

Polycor est propriétaire des carrières ou détient des baux exclusifs d'exploitation sur des terrains publics ou privés.

En contrepartie des baux exclusifs d'exploitation, Polycor verse des royalties en fonction des volumes extraits.

Une évaluation des droits miniers par application de la méthode des super-profits a été déterminée :

Droits miniers Canada \$cad 1 886 milliers amortis sur 40 ans

Droits miniers Usa \$cad 1502 milliers amortis sur 26 ans

Les immobilisations incorporelles amorties au 31 décembre 2008 mais encore opérationnelles s'élèvent à € 1 368 milliers en valeur brute dont la principale est le logiciel Sinex gestion des stocks pour € 948 milliers.

Écarts d'acquisition

Par ailleurs, le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation, taux d'actualisation et croissance perpétuelle. Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation ou une diminution de 0,5 point du taux de croissance perpétuelle n'aboutirait à aucune dépréciation de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition de € 3 714 milliers est affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie « Granit et Marbre ».

11. Participations dans les entreprises associées

	2008	2007
Au 1 ^{er} janvier	808	49
Entrée périmètre Polycor Inc (participations Polybec)	-	771
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (après impôts et intérêts minoritaires)	(14)	(3)
Autres variations des capitaux propres avec écart de conversion	(145)	(9)
Au 31 décembre	649	808

Raison sociale	Pays d'enregistrement	Actifs	Passifs (1)	Produits	Résultat	Participation (%)
2008						
Société Carrière des Haies	France	199	180	-	(51)	50
Polybec Inc (\$ milliersCad)	Canada	461	235	157	24	50
2007						
Société Carrière des Haies	France	209	129	182	(25)	50
Polybec Inc (\$ milliersCad)	Canada	568	332	153	20	50

(1) hors capitaux propres

La société NAMCA détenue à 50 % par le Groupe Polycor est consolidée en **intégration proportionnelle**.

Les actifs sont constitués en grande partie de droits et baux miniers de carrières Graymont et Maria pour € 191 milliers.

Au vu des dispositions du pacte d'actionnaires, Namca constitue une entité contrôlée conjointement, tel que défini dans IAS 31.

Raison sociale	Pays d'enregistrement	Actifs	Passifs (1)	Produits	Résultat	Participation (%)
2008						
Namca (\$ milliers Cad)	Canada	178	52	-	(10)	50
2007						
Namca (\$ milliers Cad)	Canada	275	26	-	(3)	50

(1) hors capitaux propres

12. Actifs financiers non courants

	Participations non consolidées et créances rattachées	Prêts	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2007	15	606	154	775
Entrée de périmètre suite à fusion Promopierre	200	52	22	274
Acquisitions / Augmentations	46	15	14	75
Cessions / Diminutions	(64)	(36)	–	(100)
Ajustement de la juste valeur	–	–	–	–
Actualisation, reclassements et autres	–	–	–	–
Valeur brute au 31 décembre 2007	197	637	190	1 024
Acquisitions / Augmentations	35	66	885	986
Cessions / Diminutions	–	(39)	(29)	(68)
Ajustement de la juste valeur	–	(219)	(8)	(227)
Actualisation, reclassements et autres	–	–	–	–
Valeur brute au 31 décembre 2008	232	445	1 038	1 715
Provisions au 1^{er} janvier 2007	(1)	–	–	(1)
Entrée de périmètre suite à fusion Promopierre	(83)	–	(10)	(93)
Dépréciation	(14)	–	–	(14)
Provisions au 31 décembre 2007	(98)	–	(10)	(108)
Dépréciation	(14)	–	–	(14)
Provisions au 31 décembre 2008	(112)	–	(10)	(122)
Valeur nette au 31 décembre 2007	99	637	180	916
Moins : partie à long terme	44	563	180	787
Partie à court terme	55	74	–	129
Valeur nette au 31 décembre 2008	120	445	1 028	1 593
Moins : partie à long terme	31	371	187	589
Partie à court terme	89	74	841	1 004

Les prêts sont constitués de prêts 1% construction.

13. Stocks

	Matières premières et approvisionnements	Travaux en cours de production et de pose	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	Total
Valeur brute	1 118	762	10 032	3 649	15 562
Dépréciation	(122)	-	-	(983)	(1 105)
Au 31 décembre 2006	996	762	10 032	2 666	14 457
Entrée de périmètre Polycor Inc	14 054	2 223	2 971	-	19 248
Différence de conversion	(169)	(36)	2	-	(203)
Mouvement de l'exercice	2 096	357	131	(403)	2 181
Total Valeur brute	17 099	3 306	13 136	3 246	36 788
Entrée de périmètre Polycor Inc	(3 302)	-	-	-	(3 302)
Différence de conversion	(12)	-	-	-	(12)
Mouvement de l'exercice	(749)	-	-	519	(230)
Total Dépréciation	(4 185)	-	-	(464)	(4 650)
Au 31 décembre 2007 retraité (1)	12 914	3 306	13 136	2 782	32 138
Différence de conversion	(1 565)	(251)	(494)	1	(2 309)
Mouvement de l'exercice	(937)	20	43	(846)	(1 720)
Total Valeur brute	14 597	3 075	12 685	2 401	32 759
Différence de conversion	705	-	-	-	705
Mouvement de l'exercice	(922)	-	(385)	(650)	(1 957)
Total Dépréciation	(4 402)	-	(385)	(1 114)	(5 901)
Au 31 décembre 2008	10 195	3 075	12 300	1 287	26 857

(1) le retraitement des stocks concerne la dépréciation des stocks à l'ouverture de Polycor (note n° 6)

Au 31 décembre 2008, le Groupe a comptabilisé une variation de stocks en charges d'exploitation à hauteur de € 1 152 milliers dont € 879 milliers en achats consommés et € 273 milliers en variation de stocks d'encours et de produits finis, ainsi qu'une provision pour dépréciation de stocks blocs et tranches agés de plus de 3 ans chez Polycor à hauteur de 100 % pour un montant de € 1 009 milliers sur l'exercice 2008 (le montant de la dépréciation cumulée chez Polycor représente € 4 344 milliers).

14. Clients et autres débiteurs

Créances clients	2008	2007 retraité	2007 Publié
Créances clients	18 630	27 580	27 318
Moins : provision pour dépréciation	(637)	(529)	(529)
Créances clients – net	17 993	27 051	26 789
Autres débiteurs			
Charges constatées d'avance	943	947	947
Impôts et taxes	2 380	2 026	2 026
Autres créances	1 103	1 009	981
	4 426	3 982	3 954
Moins : partie à long terme	(577)	(314)	(314)
Partie à court terme	3 849	3 668	3 640

Les justes valeurs des créances clients et des autres débiteurs courants sont en substance identiques aux valeurs comptables.

Concernant les débiteurs non courants, en l'absence d'échéancier défini de réalisation, les actifs correspondants ont été maintenus à leur valeur comptable.

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est assurée par EULER HERMES SFAC.

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients, les soldes clients faisant également l'objet d'un suivi permanent. Par ailleurs, une revue des créances encours est menée mensuellement par la Direction de la Gestion Financière du Groupe où sont analysées les éventuelles créances à risques. Une dépréciation de la créance peut être décidée et comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture.

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont généralement payables à échéance de 30 à 90 jours

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

La société Rocamat Pierre Naturelle a signé un contrat d'affacturage auprès de LCL Factoring. Au 31 décembre 2008, la balance de clients cédée s'élève à € 7 463 milliers. Sur ces créances cédées, seul l'encours garanti a été déconsolidé, soit € 4 150 milliers (Note 19).

Pour le groupe Polycor, les créances cédées par affacturage au 31 décembre 2008 s'élèvent à € 1 331 milliers. Ces créances n'ont pas été déconsolidées (Note 19).

Le Groupe a doté la provision au titre de la dépréciation de ses créances de € 968 milliers (2007 : € 301 milliers).

Le solde de la provision pour dépréciation de créances est de € 637 milliers à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2008 (2007 : € 529 milliers).

	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	total
--	--	--------------------------------	------------------------------	--	--------------

2008						
Créances clients	12 823	3 282	1 573	316	-	17 993
Autres créances	1 046	58	-	-	-	1 103

2007 retraité						
Créances clients	19 333	5 112	796	1 810	-	27 051
Autres créances	663	77	269	-	-	1 009

15. Instruments financiers dérivés

Contrats de couverture de change

Le groupe Polycor a souscrit des contrats de change à terme destiné à se couvrir contre les variations USD/CAD et contre les variations EUR/CAD sur les flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a souscrit des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations EUR/USD sur des flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture :

- Cash Flow Hedge au titre du risque de change lié au chiffre d'affaires en devises.

	2008		
	Juste valeur		Notionnel
	Actif	Passif	
Contrats de change à terme – Couvertures de flux de trésorerie €/US	78	122	5 574
Contrats de change à terme – Couvertures de flux de trésorerie €/CAD	81	2 143	5 052
Contrats de change à terme – Couvertures de flux de trésorerie US\$/CAD			24 668
Total	159	2 265	
Non courant	-	-	
Courant	159	2 265	

	2008		
	Juste valeur		Notionnel
	Actif	Passif	
Swap de taux d'intérêt – Couverture de flux de trésorerie	-	78	2 000

Options de change

Le groupe Rocamat a souscrit des options de change à terme destinées à se couvrir dans les variations EUR/USD sur les ventes et les achats de Rocamat Pierre Naturelle.

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture en cash flow hedge au titre de risque de change lié à des commandes en devise de Rocamat Pierre Naturelle.

Contrats couverture flux de trésorerie vente à terme**Contrats couverture flux de trésorerie participatifs**

Notionnel en milliers \$US	574
part efficace en milliers €	(16)
part inefficace en milliers €	-

Notionnel en milliers \$US	5 000
part efficace en milliers €	(106)
part inefficace en milliers €	78

Contrats de swap de taux (en € milliers)

Le groupe Rocamat a souscrit des contrats de swap de taux destinés à se couvrir contre les variations de l'Euribor 3 mois.

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	26/11/2007
date de fin	26/11/2010
taux de référence	4,16%
part efficace au 31/12/2008	(34)
part inefficace au 31/12/2008	-

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	15/01/2008
date de fin	18/01/2010
taux de référence	4,06%
part efficace au 31/12/2008	(44)
part inefficace au 31/12/2008	-

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Couverture de flux de trésorerie – Cash Flow Hedge (en € milliers)

	Montants recyclés en résultat sur la période	Inefficacité enregistrée en résultat	Autres produits et charges financiers	Autres charges opérationnelles
Couvertures de change	154	-1 252	-57	-1 195
Couvertures de taux	-	-	-	-

Analyse de sensibilité de taux (en € milliers)

Données en Euros	Contrats de couverture de change à terme		Contrats de couverture de taux	
	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat
Sensibilité de change				
Polycor				
Appréciation de 10% de l'EUR/CAD	-217	-		
Dépréciation de 10% de l'EUR/CAD	265	-		
Appréciation de 10% de l'USD/CAD	-1 287	-		
Dépréciation de 10% de l'USD/CAD	1 573	-		
Rocamat				
Appréciation de 10% de l'EUR/USD	-126	-41		
Dépréciation de 10% de l'EUR/USD	248	9		
Sensibilité de taux d'intérêt				
Rocamat				
Variation de +1% de la courbe des taux Euro			48	-
Variation de -1% de la courbe des taux Euro			-49	-

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008	2007	
Comptes bancaires - EUR	2 679	5 395	
Comptes bancaires – USD	618	446	
Comptes bancaires – CAD	53	292	
Comptes bancaires - CNY	43	41	
	3 393	6 174	
	2008	2007	2007
		retraité	publié
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 393	6 174	6 174
Découverts bancaires remboursables à vue (Note 19)	(2 148)	(3 831)	(1 970)
Activités abandonnées		-	(1 861)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	1 245	2 343	2 343

17. Capital social et primes liées au capital

	Nombre d'actions	Actions ordinaires	Prime d'émission	Prime de fusion	Prime d'apport	Report à nouveau	Actions propres	Total (en € milliers)
Au 1^{er} janvier 2006	4 259 360	13 000	-	-	-	-	-	13 000
- Variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2006	4 259 360	13 000	-	-	-	-	-	13 000
- Réduction de capital motivée et non motivée par des pertes	-	(4 481)	-	-	-	-	-	(4 481)
- Augmentation de capital suite à fusion Promopierre	3 272 374	6 545	-	621	-	-	-	7 166
- Annulation des titres auto détenus suite à fusion Promopierre	(1 956 328)	(3 913)	-	(621)	-	(1 645)	-	(6 179)
- Augmentation de capital suite en rémunération de l'apport Polycor	2 684 333	5 368	-	-	5 122	1 645	-	12 135
- Augmentation de capital par souscription	1 835 498	3 671	4 405	-	-	-	-	8 076
Au 31 décembre 2007	10 095 237	20 190	4 405	-	5 122	-	-	29 717
- Variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2008	10 095 237	20 190	4 405	-	5 122	-	-	29 717

Le capital social est constitué de 10 095 237 actions ordinaires au 31 décembre 2008.

Le nombre moyen d'actions au cours de l'exercice 2008 est de 10 095 237 actions ordinaires.

Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2008, le nombre de droits de vote correspondant aux actions émises est de 10 104 762.

Au 31 décembre 2008, il n'existe aucun instrument dilutif.

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement.

Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

Actions propres :

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, un contrat de liquidité a été signé le 10 août 2007 avec la banque Rothschild & Cie pour un montant de € 146 milliers permettant de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de titres de la société Rocamat.

Au 31 décembre 2008, le nombre de titres auto détenus est 33 397 actions propres.

18. Fournisseurs et autres créanciers

	2008	2007 retraité	2007 publié
Fournisseurs hors parties liées	14 032	20 890	20 805
Fournisseurs parties liées (Note 30)	-	-	-
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt exigible	6 661	8 344	8 344
Autres créanciers	5 882	6 338	6 151
	26 575	35 572	36 500
Moins : partie à long terme	(1 511)	(1 653)	(1 653)
Partie à court terme	25 064	33 919	33 647

	Non Echu	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	Total
--	----------	--------------------------------------	------------------------	----------------------	---------------------------------	-------

2008						
Fournisseurs hors parties liées	10 667	2 749	472	141	2	14 031
Autres créanciers	4 509	1 093	280	-	-	5 882

2007 retraité						
Fournisseurs hors parties liées	16 468	3 471	584	367	-	20 890
Autres créanciers	3 776	2 385	177	-	-	6 338

19. Dettes financières

	2008	2007	2007
		retraité (1)	publié
Non courantes			
Emprunts bancaires (3)	24 786	29 380	29 380
Concours des associés	5 609	5 024	5 024
Dettes de location financement et assimilées	549	404	404
	30 944	34 808	34 808
Courantes			
Découverts bancaires	2 148	3 831	1 970
Emprunts bancaires (3)	6 307	7 222	7 222
Concours des associés	-	-	-
Affacturation (2)	3 340	-	-
Dettes de location financement et assimilées	407	335	335
	12 202	11 388	9 527
Total des dettes financières	43 146	46 196	44 335

	Emprunts bancaires	Concours des associés	Dettes de location + Dettes assimilées	Affacturation	Découverts bancaires + Intérêts courus	Total
Au 1^{er} janvier 2007	8 906	3 012	59	2 421	124	14 522
Entrée de périmètre suite à fusion						
Promopierre	2 476	(558)			1 445	3 363
Entrée de périmètre Polycor	34 805		871			35 676
Différence de conversion	(62)		(14)			(76)
Mouvement de l'exercice	(9 523)	2 570	(177)	(2 421)	2 262	(7 289)
Au 31 décembre 2007 retraité	36 602	5 024	739	-	3 831	46 196
Différence de conversion	(3 130)	-	(33)	21	(3)	(3 144)
Mouvement de l'exercice	(2 379)	585	249	3 319	(1 680)	94
Au 31 décembre 2008	31 093	5 609	955	3 340	2 148	43 146

(1) Activités abandonnées :

Le retraitement concerne le reclassement de la trésorerie négative issue des activités abandonnées (voir note 5).

(2) Affacturation :

Le contrat d'affacturation signé par Polycor n'est pas déconsolidant selon les normes IFRS. Les créances cédées apparaissent en créances clients et en dettes financières pour € 1 331 milliers au 31 décembre 2008.

Le contrat d'affacturation signé en 2008 chez Rocamat est déconsolidant à hauteur de l'encours garanti cédé. Les créances cédées non déconsolidées s'élèvent à € 3 312 milliers. La dette financière liée à l'affacturation de Rocamat est de € 2 009 milliers au 31 décembre 2008 et correspond aux créances cédées non déconsolidées nettes du compte-courant débiteur non disponible de € 1 303 milliers

(3) Covenants des contrats financiers :

Parmi les € 31 093 milliers d'emprunts bancaires dans le groupe, € 24 168 milliers sont soumis à covenants bancaires dont € 16 631 milliers pour Polycor et € 7 537 milliers pour Rocamat, les débetures et autres emprunts pour Polycor non soumis à covenants s'élèvent à € 6 925 milliers.

Covenants liés au contrat Rocamat

Le 27 juillet 2005, Rocafin, les sociétés Promopierre, Rocamat, Rocamat Pierre Naturelle et la Pierre foncière, ont été parties à un contrat de prêt de € 15.200 milliers en capital initial.

Le capital restant dû au 31 décembre 2008 correspondant à cet emprunt initial est de € 7 173 milliers.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Ce contrat financier inclut des engagements, notamment en terme de respect de ratios financiers qui, en cas de défaillance, sont susceptibles de rendre exigible tout ou partie de la dette.

Suite aux opérations d'apports Polycor et de fusion Promopierre/Rocamat, les établissements bancaires et financiers, parties au Contrat prêt Senior, ont approuvé des modifications au titre dudit contrat et ont décidé dans l'avenant n° 3 en date du 14 décembre 2007 :

- l'attribution d'un nouveau contrat de prêt à terme d'un montant de € 1.000 milliers dont le capital restant dû au 31 décembre 2008 s'élève à € 657 milliers afin de financer une partie des frais de transaction liés aux opérations de restructuration.
- la révision des ratios financiers consolidés du Groupe Rocamat et leur remplacement par les ratios suivants :

date	Ratio de couverture des Frais Financiers (minima)	Ratio de couverture du Service de la Dette (minima)	Ratio de levier (maxima)	Montant des Investissements Nets (maxima en euro)
31.12.2007	3.2	1.1	2.0	4 800 000
31.12.2008	5.0	1.1	1.5	4 400 000
31 12 2009	7.0	1.1	1.0	3 700 000
31 12 2010	7.5	1.1	0.5	3 700 000
31 12 2011	7.5	1.1	0.5	3 700 000

Certains ratios n'ont pas été respectés au 31 décembre 2008.

Un waiver de la BESV avec l'accord de la Majorité des Titulaires des Obligations a été émis le 31 décembre 2008 pour la levée des obligations de certains ratios et de la renonciation de la mise en application de l'article 8.2 (A) du Contrat Mezzanine Senior, soit l'exigibilité Anticipée de l'Encours des Obligations avant le 31 décembre 2008.

Une discussion a été ouverte en Avril 2009 avec les banques de Rocamat pour restructurer la dette bancaire, cette négociation est détaillée ci-après dans les évènements postérieurs à la clôture (Note 33).

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Covenants liés aux contrats Polycor

Les emprunts financiers du groupe Polycor incluent des engagements en terme de ratios financiers applicables à partir de l'exercice clos au 31 janvier 2008 qui, en cas de défaillance, sont susceptibles de rendre exigible tout ou partie de la dette. Le tableau ci-après présente ces différents emprunts et les ratios applicables :

Banques	Montants Emprunts milliers \$CAD	Montants Emprunts milliers €	Ratios	
Banque Nationale du Canada				
Crédit d'exploitation	7 475	4 398		
Emprunt à terme	14 750	8 677	Ratio de la dette totale sur la valeur nette tangible égal ou inférieur à	2,25
			Ratio de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	1,00
			Ratio du fonds de roulement égal ou supérieur à	1,50
			Ratio du crédit à terme sur la valeur nette comptable des immobilisations égal ou inférieur à	65%
Investissement Québec	465	274	Ratio du fonds de roulement minimum de	1,30
			Ratio de la dette à long terme sur avoir net égal ou inférieur à	2,50
Roynat Capital	1 925	1 133	Ratio du fonds de roulement égal ou supérieur à	1,20
			Ratio de la dette à long terme sur la valeur nette tangible égal ou inférieur à	1,20
			Ratio de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	1,25
Emprunt bancaire (Wachovia)	3 654	2 150	Ratio de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	0,90
Total emprunt soumis à des ratios	28 269	16 631		
Débeture et autres	11 771	6 925	Non soumis à ratio	
Total général	40 040	23 556		

Au 31 décembre 2008, les ratios du groupe Polycor ont été respectés.

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les dates contractuelles de **révision des taux d'intérêt** se présentent comme suit pour les emprunts bancaires :

	2008	2007 retraité	2007 publié
A moins de 6 mois	7 537	10 911	10 911
Entre 6 et 12 mois	15 260	15 987	15 987
Entre 1 et 5 ans			
A plus de 5 ans			
	22 797	26 898	26 898

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

	2008	2007 retraité	2007 publié
Entre 1 et 2 ans	6 864	5 293	5 293
Entre 3 et 5 ans	11 192	13 277	13 277
A plus de 5 ans	6 730	10 810	10 810
	24 786	29 380	29 380

Les emprunts sont libellés en euros, en dollars américains et canadiens.

Les taux d'intérêt effectifs aux dates de clôture sont les suivants :

	2008	2007 retraité	2007 publié
Taux fixe inférieur à 5%	3	13	13
Taux fixe supérieur à 5%	14 260	7 742	7 742
Sous-total taux fixe	14 263	7 755	7 755
Taux variables	16 830	28 847	28 847
Total	31 093	36 602	36 602

Lignes de crédit

Le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées à hauteur de \$ cad 2 525 milliers et de € 4 190 milliers au 31 décembre 2008.

Droit de tirage d'affacturage

Le Groupe dispose de droit de tirage d'affacturage non utilisé à hauteur de € 751 milliers au 31 décembre 2008.

20. Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Le tableau ci-dessous indique les montants avant compensation, le cas échéant :

	2008	2007 Retraité	2007 Publié
Actifs d'impôts différés :			
– Actifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	2 830	4 850	4 282
– Actifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	1 561	2 350	2 350
	4 391	7 200	6 632
Passifs d'impôts différés :			
– Passifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	(4 759)	(3 521)	(3 488)
– Passifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	(206)	(820)	(820)
	(4 965)	(4 341)	(4 308)

La variation brute des impôts différés au bilan consolidé est exposée ci-après :

	2 859	381	381
Au 1er janvier (solde net)			
Différences de conversion	(242)	(9)	(9)
Impôts imputés au compte de résultat – activités poursuivies (Note 26)	(2 995)	436	498
Impôts imputés au compte de résultat - activités abandonnées (Note 5)	(168)	607	-
Entrée de périmètre	-	1 421	1 421
Impôts imputés directement en capitaux propres	(28)	23	33
Au 31 décembre (solde net)	(574)	2 859	2 324

Variation des impôts différés actifs et passifs par catégorie de différence temporelle

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice, hors compensation à l'intérieur d'une même juridiction fiscale, est détaillée ci-après :

Passifs d'impôts différés

	Amortissements dérogatoires fiscaux	Amortissements autres	Juste valeur du foncier stratégique	Provisions	Autres	Total
Au 1er janvier 2007	(615)	(188)	(761)	(703)	(162)	(2 429)
(Débité) / crédité au compte de résultat	111		26	136	1 237	1 510
Entrée périmètre Promopierre	(142)				(699)	(841)
Entrée de Périmètre Polycor Inc	(1 919)				(619)	(2 538)
Imputé en capitaux propres					(42)	(42)
Différences de conversion					(1)	(1)
Au 31 décembre 2007 retraité	(2 565)	(188)	(735)	(567)	(286)	(4 341)
(Débité) / crédité au compte de résultat	(74)		(26)	(264)	(408)	(772)
Imputé en capitaux propres					12	12
Différences de conversion	(61)	183	(423)	340	97	136
Au 31 décembre 2008	(2 700)	(5)	(1 184)	(491)	(585)	(4 965)

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Actifs d'impôts différés :

	Provisions	Conversion	Pertes fiscales	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2006	433	108	2 053	216	2 810
(Débité) / crédité au compte de résultat	239		820	(1 526)	(467)
Entrée périmètre Promopierre				772	772
Entrée de périmètre Polycor Inc	1 090		1 846	1 092	4 028
Imputé en capitaux propres				65	65
Différences de conversion				(8)	(8)
Au 31 décembre 2007 retraité	1 762	108	4 719	611	7 200
(Débité) / crédité au compte de résultat	493		(3 575)	688	(2 394)
Imputé en capitaux propres				(23)	(23)
Différences de conversion	(619)	55	606	(434)	(392)
Au 31 décembre 2008	1 636	163	1 750	842	4 391

Au cours de l'exercice de 2008, le groupe a procédé au passage en perte des actifs d'impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2007 relatifs à l'ensemble des déficits fiscaux reportables des entités françaises du groupe compte tenu des incertitudes pesant sur leur récupération sur un horizon à trois ans.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont présentés séparément au bilan après une compensation réalisée au niveau de chaque groupe fiscal.

Impôts différés nets au bilan 2007 retraité après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	7 200	(3 013)	4 187
Impôts différés Passif	4 341	(3 013)	1 328

Impôts différés nets au bilan 2008 retraité après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	4 391	(695)	3 696
Impôts différés Passif	4 965	(695)	4 270

Les impôts différés imputés en capitaux propres au cours de l'exercice 2008 sont relatifs aux écarts actuariels sur engagements de retraite, eux-même comptabilisés directement par capitaux propres en contrepartie de la provision correspondante au passif, et à la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, elle-même également comptabilisée directement par capitaux propres.

Justification des impôts différés actifs constatés

	2008	2007
Impôts différés actifs non couverts par des impôts différés passifs mais dont la recouvrabilité a été jugée plus probable qu'improbable	1 750	4 719
Total	1 750	4 719

Les 1 750 K€ d'actifs d'impôts différés sont constitués de pertes fiscales chez Polycor dont la récupération a été estimée plus probable qu'improbable.

Impôts différés actifs non constatés

Nature des différences temporelles	Total	Indéfiniment reportables
Déficits cumulés reportables (*)	5 827	5 827
Autres différences temporelles	-	-
Total	5 827	5 827

(*) Les entités françaises du groupe et Cominex SA ont cumulé depuis l'année 2004 des déficits fiscaux à hauteur de € 17 648 milliers qui correspondant à une économie d'impôt non comptabilisée de € 5 827 milliers.

21. Engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements de retraite

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2008	2007	2006	2005
Valeur actuelle des engagements	1 474	1 575	1 543	1 653
Juste valeur des actifs du régime	(175)	(377)	(552)	(675)
<i>Déficit</i>	<i>1 303</i>	<i>1 198</i>	<i>991</i>	<i>979</i>
Coût des services passés non reconnu	-	-	-	-
Passif inscrit au bilan	1 303	1 198	991	979

Les actifs du régime de retraite sont constitués d'un fonds géré par une compagnie d'assurance.

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 4,1% (2007 : 4,0 %, 2006 : 4,0 %, 2005 : 8,5%)

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2008	2007	2006	2005
Coût des services rendus	(98)	(121)	(127)	(114)
Coût des services passés	-	-	-	-
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 23)</i>	<i>(98)</i>	<i>(121)</i>	<i>(127)</i>	<i>(114)</i>
Coût de l'actualisation	(84)	(78)	(75)	(80)
Rendement attendu des actifs du régime	17	24	28	44
Amortissement du coût des services passés	-	5	-	-
<i>Montant inclus dans les autres produits et charges financières</i>	<i>(67)</i>	<i>(49)</i>	<i>(47)</i>	<i>(36)</i>
Total de la charge de retraite	(165)	(170)	(174)	(150)

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2008	2007	2006	2005
Valeur totale des engagements à l'ouverture	1 575	1 543	1 654	1 571
Différences de conversion	-	-	-	-
Coût des services rendus	98	121	127	114
Coût de l'actualisation	84	78	75	80
Modification du régime	-	234	-	-
(Gains) / Pertes actuarielles	(65)	(209)	(166)	183
Prestations versées	(214)	(192)	(147)	(294)
Valeur totale des engagements à la clôture	1 478	1 575	1 543	1 654

Les variations de la valeur des actifs de couverture sont indiquées ci-après :

	2008	2007	2006	2005
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	377	552	675	940
Produits financiers attendus sur les actifs de couverture	17	24	28	44
Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	-
(Gains) / Pertes actuarielles	-	(6)	(5)	(15)
Prestations versées	(214)	(193)	(146)	(294)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	180	377	552	675

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2008	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	5,75 %	5,5 %	4,5 %	4,0 %
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	4,1 %	4,0 %	4,0 %	8,5 %
Taux d'augmentation future des salaires : non cadres	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
cadres	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Tables de mortalité	INSEE (TV/TD 2004-2006)			

Autres avantages à long terme

Certaines entités du Groupe prévoient le versement de gratifications dites « médailles du travail » aux employés ayant atteint certains échelons d'ancienneté de carrière.

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2008	2007	2006	2005
Valeur actuelle des engagements	108	115	126	142
Juste valeur des actifs du régime	-	-	-	-
<i>Déficit</i>	-	-	-	-
Coût des services passés non reconnu	-	-	-	-
Passif inscrit au bilan	108	115	126	142

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2008	2007	2006	2005
Coût des services rendus	(8)	(8)	(10)	(10)
Coût des services passés	-	-	-	-
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 23)</i>	<i>(8)</i>	<i>(8)</i>	<i>(10)</i>	<i>(10)</i>
Coût de l'actualisation	(6)	(5)	(5)	(6)
Amortissement des écarts actuariels	17	23	23	2
<i>Montant inclus dans les autres charges financières</i>	<i>11</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>(4)</i>
Total de la charge d'autres avantages à long terme	3	10	8	(14)

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2008	2007	2006	2005
Valeur totale des engagements à l'ouverture	115	126	142	138
Différences de conversion	-	-	-	-
Coût des services rendus	8	8	10	10
Coût de l'actualisation	6	5	5	6
(Gains) / Pertes actuarielles	(17)	(23)	(23)	(2)
Prestations versées	(4)	(1)	(8)	(10)
Valeur totale des engagements à la clôture	108	115	126	142

Rapprochement avec les montants de provisions au bilan

	2008	2007	2006	2005
Provisions au titre des retraites	1 303	1 198	991	979
Provisions au titre des avantages à long terme	108	115	126	142
Passif inscrit au bilan	1 411	1 313	1 117	1 121

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

Impact ANI :

Une nouvelle indemnité de rupture a été instaurée par l'accord national inter professionnel (ANI) du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail.

Une polémique a vu le jour pour savoir si cette indemnité devait également s'appliquer aux indemnités de départ volontaire à la retraite. Selon les premières discussions de place, l'indemnité minimum prévue par l'article 11 de l'ANI ne s'appliquerait pas dans ce cas et par conséquent le montant de la provision calculée au 31 décembre 2008 n'en tient pas compte.

A titre d'information, l'application de l'indemnité minimum prévue par l'ANI dans le calcul du montant des indemnités de départ en retraite aurait pour conséquence une augmentation de 1 380 milliers d'euros du montant de l'engagement. S'agissant d'une amélioration du barème des droits des bénéficiaires, cette incidence devrait être traitée comme un coût de services passés et donc étalée sur la durée moyenne des droits restant à courir, autour de 16 ans, soit un impact de 85 milliers d'euros par an.

22. Provisions pour autres passifs

	Remise en état de sites	Restructuration	Actions en justice	Total
Au 1^{er} janvier 2008 Retraité	1 467	358	1 277	3 102
Comptabilisé au compte de résultat consolidé :				
– Augmentation des provisions	253	9	453	715
– Reprise de montants inutilisés	(147)	(87)	(521)	(755)
Dégradation immédiate	42	–	–	42
Variation de périmètre	–	–	–	–
Différences de conversion	–	–	–	–
Augmentation ou diminution des provisions due à l'actualisation	(12)	–	–	(12)
Utilisées durant l'exercice	–	–	(148)	(148)
Au 31 décembre 2008	1 603	280	1 061	2 944

Analyse du total des provisions :

	2008	2007 retraité	2007 publié
Non courantes	1 825	1 687	1 587
Courantes	1 119	1 415	1 398
	2 944	3 102	2 985

Remise en état de sites

Le Groupe est engagé à remettre en état les sites de carrière après extraction des gisements. Une provision est constituée au titre de la valeur actualisée des coûts devant être engagés pour ces travaux de remise en état. € 149 milliers devraient être utilisés en 2009.

Au total, les coûts devant être engagés s'élèvent à € 267 milliers. Après actualisation de ces données le solde de la provision pour remise en état des sites est de € 1 603 milliers au 31 décembre 2009.

Restructuration

Les charges de restructuration correspondent aux coûts de licenciement.

Actions en justice

Les montants représentent une provision pour certaines actions en justice intentées à l'encontre du Groupe par des clients et d'anciens employés. La provision est comptabilisée au compte de résultat en Autres charges opérationnelles.

La société a perçu une indemnité de € 372 milliers suite à une action en justice, une provision d'un montant de € 220 milliers a été constatée compte tenu des incertitudes sur l'issue finale du dossier.

La reprise sans objet correspond à la reprise de provision sur le litige «Tessi» comptabilisée au 31 décembre 2007, compte tenu du jugement en faveur de Rocamat au cours de l'exercice 2008. Rocamat a demandé des pénalités portant sur un montant maximum de € 3 millions. Le jugement devant la Cour d'Appel est attendu courant 2009.

23. Charges liées aux avantages du personnel

	2008	2007 retraité	2007 publié
Traitements et salaires	(28 351)	(22 789)	(23 214)
Charges sociales	(6 012)	(6 736)	(6 876)
Participation, intéressement des salariés	(277)	(667)	(671)
Charges de retraite – régimes à prestations définies (Note 21)	(98)	(129)	(129)
	(34 737)	(30 321)	(30 890)

Effectifs

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élèvent à 876 personnes au 31 décembre 2008 (dont le groupe Polycor pour 343 personnes).

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élevaient à 956 personnes au 31 décembre 2007 (dont le groupe Polycor pour 336 personnes).

24. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

	2008	2007 retraité	2007 publié
Produits sur cessions d'actifs immobilisés	583	380	380
Reprise provision sur contentieux de taxes	128	39	39
Reprise provision de charges de restructuration	70	78	78
Reprise de provision sur litige	200	984	984
Réévaluation de la juste valeur des contrats de couverture de change	-	832	832
Cession marque Cominex	200		
Indemnité sur litige	286		
Autres produits	11	20	23
Total	1 478	2 333	2 336

Autres charges opérationnelles

	2008	2007 retraité	2007 publié
Pertes sur cessions d'actifs immobilisés	(459)	(288)	(295)
Charges de restructuration	(643)	(449)	(469)
Provision pour charges de restructuration	(9)	(144)	(144)
Provision sur litige	(222)	(128)	(128)
Dépréciation non récurrente des actifs	(148)		
Réévaluation des instruments financiers dérivés	(1 219)	(98)	(98)
Frais acquisition supportés par Polycor	-	(485)	(485)
Autres charges	(116)	(152)	(152)
Total	(2 815)	(1 744)	(1 771)

Charges de restructuration

Ces charges correspondent à des frais de licenciements et aux coûts de fermeture des sites.

25. Résultat financier

Coût de l'endettement financier net

	2008	2007 retraité	2007 publié
<u>Coût de l'endettement financier brut</u>			
Charge d'intérêt	(4 423)	(2 308)	(2 340)
Résultat net de change	(20)	(40)	174
	(4 443)	(2 348)	(2 166)
<u>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</u>			
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie (VMP monétaires)	1	-	-
Total coût de l'endettement financier net	(4 442)	(2 348)	(2 166)

Autres produits financiers

	2008	2007 retraité	2007 publié
Rendement attendu des actifs de couverture des engagements de retraite	17	19	19
Gains de change financiers non liés à la dette	1 057	63	36
Désactualisation des autres provisions	(36)	58	58
Autres produits	205	204	49
Total autres produits financiers	1 243	344	162

Autres charges financières

Actualisation des provisions pour engagements de retraite	(56)	(48)	(48)
Actualisation des autres provisions	(68)		
Pertes de change financières non liées à la dette	(1 280)	(639)	(639)
Autres charges	-	(16)	(16)
Total autres charges financières	(1 405)	(703)	(703)
Autres produits et charges financiers	(162)	(359)	(541)

26. Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	2008	2007 retraité	2007 publié
Impôt courant	529	(1 164)	(1 164)
Impôts différés (Note 20)	(2 995)	436	498
Impôts sur les résultats	(2 466)	(728)	(666)

Le taux effectif d'impôts sur le résultat du Groupe est différent du taux applicable aux résultats de ROCAMAT SA en raison des éléments suivants :

	2008	2007
Taux légal d'impôt de ROCAMAT SA	(33,33%)	(33,33%)
- Effet des différences permanentes	1.20%	(3.19%)
- Effet des écarts de taux	2.30%	1.56%
- Déficit non activés	26.22%	4.11%
- Déficit des exercices précédents désactivés	38.92%	
- Carry back	(7.87%)	
- Autres	3.68%	(0.93%)
Taux effectif d'impôt	31.13%	(31.79%)

27. Dividendes par action

Il n'y pas eu de versement de dividendes en 2008 au titre de l'exercice 2007, (dividendes versés en 2007 : néant). Aucun dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ne sera proposé lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 30 juin 2009.

28. Actifs et passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Au 31 décembre 2008, le Groupe a donné des garanties bancaires d'un montant de € 4 000 milliers (2007 : € 6 000 milliers).

Dans le cadre habituel de ses activités, le Groupe a donné à des tiers des garanties d'un montant de € 2 296 milliers (2006 : € 3 359 milliers), par ailleurs des garanties financières de remise en état des carrières ont été données pour un montant de € 3 438 milliers (2007 : € 3 351 milliers).

Nantissements de titres par la société ROCAMAT SA au profit des établissements financiers :

3 675 parts Granit Industrie

33 074 parts Rocamat Foncier

374 500 parts Rocamat Pierre Naturelle

89 000 parts La Pierre Foncière

11 891 actions Lardet

Hypothèque mobilière avec dépossession (soumise au droit canadien) portant sur 10% des titres de Polycor Inc.

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 33 773 milliers dont € 16 521 milliers provenant de Rocamat et € 17 252 milliers de Polycor.

29. Engagements

Investissements

Les acquisitions d'immobilisations engagées mais non encore réalisées à la date de clôture sont détaillées ci-après :

	2008	2007
Immobilisations corporelles	298	286
Immobilisations incorporelles	-	228
	298	514

Engagements au titre des contrats de location simple immobilière - Position de preneur des sociétés du Groupe

Le Groupe loue des bureaux et des entrepôts dans le cadre de contrats de location simple. La charge imputée au compte de résultat durant l'exercice au titre des contrats de location figure dans la Note 9.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre des contrats de location simple immobilière non résiliables :

	2008	2007
A moins de 1 an	1 361	1 361
Entre 1 et 4 ans	3 896	3 896
A plus de 5 ans	2 432	2 432
	7 689	7 689

30. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par ROCAFIN (enregistrée en France), qui détient 54.51% du capital et 54.45 % des droits de vote de la Société et par Rocafin II (enregistrée en France) qui détient 26 % du capital et 25.97 % des droit de vote de la société. Le reliquat est détenu par le public.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

i) Vente de biens et de services

	2008	2007
Vente de biens :		
– Rocafin	-	-
– EDM	-	418
– Société mise en équivalence	-	103
Total	-	521
Vente de services :		
– Rocafin	5	4
– EDM	-	223
– Société mise en équivalence	40	68
Total	45	295
	45	816

ii) Achat de biens et de services

	2008	2007
Achat de biens :		
– Rocafin	-	-
– EDM	-	-
– Société mise en équivalence	-	101
Total	-	101
Achat de services :		
– Rocafin	1 576	991
– EDM	-	101
– Société mise en équivalence	-	48
Total	1 576	1 140
	1 576	1 241

Les services sont habituellement négociés en régie et sont assortis d'une marge.

Les biens sont vendus aux tarifs pratiqués avec les parties non liées.

iii) Rémunération des principaux dirigeants

	2008	2007
Salaires et autres avantages à court terme	597	891
Indemnités de fin de contrat de travail	-	4
Autres		
Total	597	895

Notes annexes aux états financiers consolidés (suite)

iv) Soldes de clôture liés à l'achat et la vente de biens et de services

	2008	2007
Créances sur les parties liées (Note 14) :		
– Rocafin	1	1
– EDM	-	100
– Société mise en équivalence	50	45
Total	51	146
Dettes envers les parties liées (Note 18) :		
– Rocafin	116	151
– EDM	-	51
– Société mise en équivalence	-	-
Total	116	202

v) Soldes de clôture liés aux emprunts et aux comptes courants

	2008	2007
Emprunts envers les parties liées (Note 19) :		
– Compte courant Rocafin	3 862	3 277
– Emprunt Rocafin	1 747	1 747
Total	5 609	5 024

vi) Prêts consentis à des parties liées

	2008	2007
Prêts consentis aux administrateurs et aux membres de la direction (et à leurs proches)	-	-
Prêts consentis aux entreprises associées :	-	-
Total des prêts consentis aux parties liées	-	-

31. Périmètre de consolidation

La liste exhaustive des sociétés consolidées est présentée dans le tableau ci-dessous.

Société	Pays	Méthode 2008	Pourcentage d'intérêt	
			2008	2007
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
Secteur Granit et Marbre				
GRANIT INDUSTRIE	France	Globale	100 %	100 %
COMINEX SA	Luxembourg	Globale	100 %	100 %
COMINEX SNC	France	Globale	100 %	100 %
POLYCOR GRANITE BUSSIERE INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
CARRIERES POLYCOR INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
DUMAS ET VOYER LTD	Canada	Globale	100 %	100 %
BORDURES POLYCOR INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
POLYCOR US INC. (participation détenue par Carrières Polycor inc.)	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
TRANCHES POLYCOR INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
TUILES POLYCOR INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
GRANILAC INC.	Canada	Globale	100 %	100 %
LA COMPAGNIE NOVOSTONE INC. (participation détenue par Dumas & Voyer ltée)	Canada	Globale	100 %	100 %
POLYCOR STONE CORPORATION INC. (incluant ses filiales en propriété exclusive) Georgia Architectural Stone Inc. Georgia Stone Quarries Inc. et Colorado Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
NAMCA	Canada	Proportionnelle	50 %	50 %
POLYBEC INC.	Canada	Equivalence	50 %	50 %
Secteur Pierre Calcaire				
ROCAMAT PIERRE NATURELLE	France	Globale	100 %	100 %
Société Civile ROCAMAT FONCIER	France	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT Benelux	Belgique	Globale	100 %	100 %
LITHOS PIERRE NATURELLE SARL	France	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT USA	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT SHANGHAI	Chine	Globale	100 %	100 %
LA PIERRE FONCIERE	France	Globale	100 %	100 %
LARDET SA	France	Globale	65 %	65 %
SOCIETE CARRIERE DES HAIES	France	Equivalence	50 %	50 %

32. Liste des principaux cours de conversion

Les principaux taux de change appliqués hors zone euro sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Devise / EURO	31/12/2008		31/12/2007	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
USD Dollar américain	1,4706	1,3917	1,4200	1,4721
CAD Dollar canadien	1,5593	1,6998	1,4273	1,4449

33. Evènements post-clôture

Fermeture du site de Lerouville au courant du 1^{er} semestre 2009.

Le contrat de liquidité signé le 10 août 2007 avec la banque Rothschild & Cie pour un montant de € 146 milliers permettant de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de titres de la société Rocamat a pris fin le 10 février 2009.

La forte baisse d'activité du secteur des matériaux de construction courant 2008, à laquelle la société Rocamat n'a pas échappé, et la rupture anticipée des ratios financiers au titre de l'exercice 2008, l'ont conduite à entamer des négociations avec ses prêteurs dès la fin de l'année 2008 pour permettre d'assurer la pérennité du financement du groupe dans ce contexte.

A la date de clôture, un waiver avait été accordé par les prêteurs pour suspendre l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2008.

Les prêteurs ont donné leur accord (en cours de formalisation) pour :

- un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior;
- la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009 ;
- la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1er janvier 2010 ;
- de nouveaux financements court terme.

En complément de cet accord, les actionnaires majoritaires se sont engagés à mettre à disposition des fonds supplémentaires.

Cet accord permet de refonder sur des bases pérennes les relations entre le groupe et ses prêteurs tout en redonnant une perspective sur le financement du cycle d'exploitation.

Au-delà de cet accord financier, le groupe poursuit sur 2009 les actions en cours aux plans industriel et commercial pour abaisser le point mort du groupe et les mesures permettant de renforcer la situation financière à court terme.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des comptes

Les éléments décrits ci-dessus permettent de retenir le principe clé de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des échéances relatives aux emprunts

L'accord avec les prêteurs, mentionné plus haut, n'étant pas totalement formalisé à la date d'arrêté des comptes, les échéances relatives aux emprunts bancaires sont présentées conformément aux plans de remboursement initiaux.

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rocamat

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rocamat

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rocamat et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2009

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-François Nadaud

Pierre Abily

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rocamat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 33 « Evénements post clôture » de l'annexe qui décrit les conditions dans lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'arrêté des comptes consolidés.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes consolidés, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que l'annexe donne une information appropriée sur la continuité d'exploitation.
- Votre groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note 2.8 de l'annexe sur les dépréciations d'actifs non financiers, et constate, le cas échéant, une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi qu'à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs et actualisés utilisées, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les notes 2.11 et 13 de l'annexe exposent les approches retenues par votre groupe pour l'évaluation des stocks. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par votre groupe.
- Les notes 2.5 et 9 de l'annexe exposent l'approche retenue par votre groupe pour l'évaluation des terrains stratégiques. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2009

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-François Nadaud

Pierre Abily

Bilan

en milliers d'€uros

Actif	31/12/2008	31/12/2007
Actif immobilisé	35 709,8	36 709,2
Immobilisations incorporelles	172,0	268,2
Immobilisations corporelles	3 658,9	3 916,9
Immobilisations financières	31 879,0	32 524,1
Actif circulant	6 901,3	15 835,2
Stocks et en-cours	-	-
Clients et comptes rattachés	984,0	1 428,3
Autres créances et comptes de régularisation	5 765,8	12 806,4
Valeurs mobilières de placement	71,7	1 567,6
Disponibilités	79,7	32,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	292,5	366,3
Ecarts de conversion actif	1 365,6	117,1
Total de l'actif	44 269,2	53 027,8

Passif	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres	25 126,8	32 096,1
Capital	20 190,5	20 190,5
Primes d'émission, fusion, d'apport	12 479,8	12 479,8
Réserves	-613,9	871,8
Résultat	-6 929,6	-1 446,0
Provisions pour risques & charges	3 827,7	2 498,8
Dettes	15 314,8	18 432,9
Emprunts et dettes financières	10 211,6	13 312,6
Fournisseurs et comptes rattachés	304,2	626,2
Autres dettes et comptes régularisation	4 799,0	4 494,1
Total du passif	44 269,2	53 027,8

Compte de résultat

Classement des charges et produits par nature

	en milliers d'€uros	
	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	5 358,6	4 358,7
Autres produits d'exploitation	328,3	450,2
Achats consommés	-2 270,2	-1 231,2
Charges de personnel	-2 472,7	-2 303,5
Autres charges d'exploitation	-	-4,4
Impôts et taxes	-99,9	-131,0
Dotations aux amortissements et provisions	-625,0	-790,2
Résultat d'exploitation	219,1	348,6
Opérations en commun	-7 205,9	-931,3
Charges et produits financiers	-873,8	2,2
Résultat courant	-7 860,6	-580,6
Charges et produits exceptionnels	289,3	253,0
Résultat avant impôts	-7 571,3	-327,6
Impôts sur les résultats	641,8	-1 118,4
Résultat net	-6 929,6	-1 446,0
<i>Résultat par action en euros</i>	<i>-0,69</i>	<i>-0,14</i>

ROCAMAT S.A. (société mère)

ANNEXE DES COMPTES 2008

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier au 31 décembre. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes au 31 décembre 2008.

Toutes les sommes sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis correspondant du Conseil National de la Comptabilité (D9 et PCG art. 531 - 1§1) dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation*
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- Indépendance des exercices*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les valeurs mobilières de placement détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La société a opté pour la comptabilisation des frais liés aux opérations d'apport et de fusion en déduction des primes d'apport et de fusion, pour leur montant net d'impôt.

Les états financiers de la société ROCAMAT SA, maison mère du Groupe coté ROCAMAT (société cotée sur Euronext), sont consolidés au sein du Groupe ROCAFIN.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 31 décembre 2008, le Groupe ROCAMAT a cédé son activité "voirie en granit" exercée sous la marque Cominex. A ce titre la société Rocamat SA a cédé la marque Cominex pour un montant de 200K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

La forte baisse d'activité du secteur des matériaux de construction courant 2008, à laquelle la société Rocamat n'a pas échappé, et la rupture anticipée des ratios financiers au titre de l'exercice 2008, l'ont conduite à entamer des négociations avec ses prêteurs dès la fin de l'année 2008 pour permettre d'assurer la pérennité du financement du groupe dans ce contexte.

A la date de clôture, un waiver avait été accordé par les prêteurs pour suspendre l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2008.

Les prêteurs ont donné leur accord (en cours de formalisation) pour :

- un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior;*
- la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009 ;*
- la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1er janvier 2010 ;*
- de nouveaux financements court terme.*

En complément de cet accord, les actionnaires majoritaires se sont engagés à mettre à disposition des fonds supplémentaires.

Cet accord permet de refonder sur des bases pérennes les relations entre le groupe et ses prêteurs tout en redonnant une perspective sur le financement du cycle d'exploitation.

Au-delà de cet accord financier, le groupe poursuit sur 2009 les actions en cours aux plans industriel et commercial pour abaisser le point mort du groupe et les mesures permettant de renforcer la situation financière à court terme.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des comptes

Les éléments décrits ci-dessus permettent de retenir le principe clé de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes.

Conséquence des hypothèses retenues sur la présentation des échéances relatives aux emprunts

L'accord avec les prêteurs, mentionné plus haut, n'étant pas totalement formalisé à la date d'arrêté des comptes, les échéances relatives aux emprunts bancaires sont présentées conformément aux plans de remboursement initiaux.

Annexe au bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

	<i>en début d'exercice</i>	<i>augmentations</i>	<i>diminutions</i>	<i>reclassement</i>	<i>en fin d'exercice</i>
Valeurs brutes					
<i>Frais d'établissement</i>					
Logiciels	335,5	14,0	27,9	95,7	417,3
Immobilisations incorporelles en cours	95,7			-95,7	
<i>Terrains</i>					
- Terrains nus	1 734,2	0,2	19,5	-126,9	1 588,1
- Terrains cessibles	208,8			-0,7	208,0
- Terrains de carrières autorisés	969,4			127,7	1 097,1
- Terrains bâtis industriels	444,3			-0,1	444,2
- Aménagement des terrains de carrières	152,4				152,4
- Gisements, droits d'extraction					
- Réserves Foncières					
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	269,9	29,1			299,0
Total terrains	3 779,1	29,3	19,5	0,0	3 788,9
Constructions	5 800,6			2,3	5 802,9
Agencements sur constructions	2 719,2		121,1		2 598,1
Installations techniques, matériel et outillage	2 317,5		54,3		2 263,2
Matériel de transport	33,6		-		33,6
Matériel et mobilier de bureau	231,8				231,8
<i>Immobilisations en cours</i>					
Avances et acomptes	6,0		5,6		0,4
	(1) 15 319,0	43,3	228,4	2,3	15 136,2
Amortissements					
<i>Frais d'établissement</i>					
Logiciels	163,0	39,9	27,9		174,9
<i>Immobilisations corporelles</i>					
- Sols de carrières	662,9	4,6			667,5
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	187,1	25,6			212,7
- Constructions	5 002,9	90,7		2,3	5 095,8
- Agencements sur constructions	2 755,5	82,1	120,3		2 717,3
- Installations techniques, matériel et outillage	2 097,1	58,4	54,3		2 101,2
- Matériel de transport	33,6		-		33,6
- Matériel et mobilier de bureau	231,7	0,1			231,8
	(2) 11 133,8	301,3	202,6	2,3	11 234,8
Valeur nette	(1) - (2) 4 185,2				3 901,4

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de celles qui ont été réévaluées dans le cadre de la réévaluation légale de 1976.

Lorsqu'un terrain de carrière est mis en exploitation, sa valeur au bilan est scindée entre le **sol** ou le **tréfonds** et le **gisement** (le terme de **tréfonds** désignant le **sous-sol** sans le sol).

Sur l'ensemble des terrains, seuls les sols de carrières s'amortissent et ceci au prorata de la superficie extraite.

L'amortissement est calculé (sauf pour les terrains) suivant le mode linéaire principalement fondé sur la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, aux taux annuels ci-après :

<i>Immobilisations</i>	<i>taux annuel d'amortissement</i>
. Logiciels immobilisés	de 25 à 100%
. Sols de carrières	au prorata de la superficie extraite
. Constructions non spécifiques	5%
. Autres constructions	au même taux que le matériel utilisé
. Agencements	
. Installations techniques	
. Matériel et outillage	de 12 à 33 1/3 %
. Autres immob. corporelles	

Immobilisations financières

	<i>en début d'exercice</i>	<i>augmentations</i>	<i>diminutions</i>	<i>en fin d'exercice</i>
Valeurs brutes				
Participations	24 609,9		-	24 609,9
Participations usufruit/nue propriété	122,0			122,0
Autres titres immobilisés	16,5			16,5
Prêts rattachés à des participations	8 116,9	526,7	1 248,8	7 394,8
Prêts 1% construction	16,0	6,2	4,3	17,9
Autres immobilisations financières	35,1			35,1
	(1)	32 916,4	532,9	1 253,1
Provisions pour dépréciation				
Participations	378,8	13,8	88,9	303,7
Autres titres immobilisés	3,6			3,6
Dépôts et cautionnements	9,9			9,9
	(2)	392,3	13,8	88,9
Valeurs nettes	(1) - (2)	32 524,1	519,1	1 164,2

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition définitif hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité de l'entreprise. Cette valeur d'utilité tient compte notamment de la quote part de situation nette comptable détenue dans la filiale augmentée des plus-values latentes identifiables sur les actifs immobilisés et des perspectives de rentabilité et de développement des filiales.

Créances

	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>un an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Actif immobilisé			
Prêts rattachés à des participations	7 394,8	1 765,7	5 629,1
Prêts	17,9		17,9
Autres immobilisations financières	35,1		35,1
Sous total actif immobilisé	7 447,8	1 765,7	5 682,1
Actif circulant			
Créances sur clients	4,2	4,2	
Créances clients sur filiales commerciales	983,4	983,4	
Créances sur cession terrains	10,3	10,3	
TVA à récupérer	10,2	10,2	
Créances sur l'état (IS)	641,8	641,8	
Personnel et comptes rattachés	0,4	0,4	
Comptes courants sur filiales commerciales	4 698,9	4 698,9	
Redevances carrière à recevoir			
Divers	373,2	373,2	
Charges constatées d'avance	31,5	31,5	
Sous total actif circulant	6 753,8	6 753,8	
Total créances	14 201,6	8 519,5	5 682,1

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et dépréciées selon le risque encouru.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours du 31 décembre. Les pertes résultant de ces conversions donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.

Variation des capitaux propres

	<i>Capital</i>	<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>	<i>Réserves</i>	<i>Résultat</i>	<i>Provisions réglemen tées</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
Au 31/12/06 (après répartition du résultat de l'exercice 2006)	13 000,0		-2 190,6	-829,2	122,4	10 102,6
Mouvements de l'exercice 2007			-829,2	829,2	81,8	81,8
Réduction de capital motivée et non motivée par des pertes	-4 481,3	1 219,1	3 262,2			
Réduction de capital: annulation des titres autodétenus suite à la fusion avec Promopierre	-3 912,6	-195,6	-1 644,8			-5 752,9
Augmentation de capital : fusion Promopierre	6 544,7	132,6			425,2	7 102,5
Augmentation de capital : apport Polycor	5 368,7	6 918,5	1 644,8			13 931,9
Augmentation de capital en numéraire	3 671,0	4 405,2				8 076,2
Résultat net de l'exercice				-1 446,0		-1 446,0
Distribution de dividendes						
Au 31/12/07	20 190,5	12 479,8	242,4	-1 446,0	629,4	32 096,1
Mouvements de l'exercice 2008			-1 446,0	1 446,0	-39,7	-39,7
Résultat net de l'exercice				-6 929,6		-6 929,6
Distribution de dividendes						
Au 31/12/08	20 190,5	12 479,8	-1 203,6	-6 929,6	589,7	25 126,8

Le capital de la société ROCAMAT est composé de 10 095 237 actions ordinaires au 31 décembre 2008.

Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2008, le nombre de droits de vote correspondants aux actions émises est de 10 104 762.

Au 31 décembre 2008, il n'existe aucun instrument dilutif.

Au 31 décembre 2008, Rocamat SA détenait 33 397 de ses propres actions valorisé comme suit :

	31/12/2007	Variation 2008	31/12/2008
Valeur brute	18,9	100,8	119,7
Dépréciations		-54,6	-54,6
Valeur nette	18,9	46,2	65,1

Provisions pour risques et charges

	31/12/2007	dotations	reprises	31/12/2008
			utilisées	non utilisées
Provisions pour risques				
Litiges clients (a)	40,0			40,0
Litiges personnel	80,0		44,3	35,8
Pertes de change (b)	117,1	1 248,8	0,3	1 365,6
	(1)	237,1	44,5	1 441,4
Provisions pour charges				
Réaménagement des sites de carrières (c)	2 095,3	271,3	146,9	2 219,7
Indemnités de départ en retraite du personnel (d)	151,6	7,5		159,1
Provision IFA	7,5		7,5	
Médaille du travail	7,3	0,3		7,6
	(2)	2 261,7	154,4	2 386,3
Total	(1 + 2)	2 498,8	198,9	3 827,7

(a) La provision correspond principalement à l'évaluation des réserves effectuées par nos clients à l'émission du décompte général définitif.

(b) La provision perte de change est entièrement liée au prêt avec notre filiale canadienne Polycor.

(c) La provision de réaménagement des sites de carrières est calculée selon le niveau de dégradation réelle à la clôture de l'exercice. Le montant de la provision a été estimé en fonction des contraintes de remise en état de chaque site, et révisé chaque année. La reprise de provision correspond aux dépenses effectuées dans l'année dans le cadre de la remise en état des carrières.

(d) Engagements de retraite

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

Valeur actuelle des engagements	: 180,3
Juste valeur des actifs du régime	: (21,3)
Déficit	: -
Coût des services passés non reconnus	: -
Passif inscrit au bilan	: 159

Une dotation aux provisions pour IDR a été comptabilisée à hauteur de 7,5k€.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation	: 5,8%
Rendement attendu des actifs de régime de retraite	: 4,0%
Taux d'inflation	: 2,0%
Taux d'augmentation future des salaires	3,0% pour les cadres, 2,5% pour les non cadres
Tables de mortalité	: INSEE (TD/TV 2004-2006)

Age de départ à la retraite :

Date de naissance	Cadres	Non Cadres
Antérieure au 01/01/1950	62 ans	60 ans
A compter du 01/01/1950	64 ans	62 ans

Une nouvelle indemnité de rupture a été instaurée par l'accord national inter-professionnel (ANI) du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail.

Une polémique a vu le jour pour savoir si cette indemnité devait également s'appliquer aux indemnités de départ volontaire à la retraite. Selon les premières discussions de place, l'indemnité minimum prévue par l'article 11 de l'ANI ne s'appliquerait pas dans ce cas et par conséquent le montant de la provision calculée au 31 décembre 2008 n'en tient pas compte.

A titre d'information, l'application de l'indemnité minimum prévue par l'ANI dans le calcul du montant des indemnités de départ en retraite aurait pour conséquence une augmentation de 168 milliers d'euros du montant de l'engagement. S'agissant d'une amélioration du barème des droits des bénéficiaires, cette incidence devrait être traitée comme un coût de services passés et donc étalée sur la durée moyenne des droits restant à courir, autour de 16 ans, soit un impact de 11 milliers d'euros par an.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	<i>en début d'exercice</i>	<i>coût engagé</i>	<i>Amortisse ment</i>	<i>en fin d'exercice</i>	<i>répartition prévue</i>	
					<i>un an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
<i>Frais émission d'emprunt</i>	366,3		73,8	292,5	95,2	197,3

Les comptes de régularisation incluent principalement les frais d'émission d'emprunts pour 292,5K€. Ils sont étalés en fonction des caractéristiques de remboursement des emprunts (échéance 31/12/2011).

Dettes	<i>Degré d'exigibilité</i>		
	<i>un an au plus</i>	<i>plus d'un an et 5 ans au plus</i>	<i>plus de 5 ans</i>
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	8 451,0	4 188,5	4 262,5
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 760,6	13,6	1 747,0
Total des dettes financières	10 211,6	4 202,1	6 009,5
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	157,0	157,0	
<i>Dettes sur filiales commerciales</i>	147,1	147,1	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	841,7	841,7	
<i>Dettes sur immobilisations</i>	16,8	16,8	
<i>Autres dettes : redevances de carrières</i>	62,9	62,9	
<i>dettes vis-à-vis des associés</i>	3 861,7	227,0	3 634,7
<i>divers</i>	12,4	12,4	
	15 311,4	5 667,2	9 644,2

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit

	<i>01/01/2008</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>31/12/2008</i>
<i>Emprunt refinancement BESV (1)</i>	8 745,3		2 196,3	6 549,0
<i>Emprunt relais BESV (2)</i>	841,9		841,9	
<i>Intérêts courus sur emprunts BESV</i>				
<i>Soldes créditeurs de banque</i>	1 767,6	134,4		1 901,9
<i>Intérêts courus sur soldes créditeurs de banque</i>	10,8		10,8	
	11 365,7	134,4	3 049,1	8 451,0

(1) Emprunt rémunéré au taux EURIBOR 3M+2,00%. Remboursement trimestriel (intérêts+capital) avec dernière échéance le 31/12/2011.

(2) Emprunt rémunéré au taux EURIBOR 3M+2,00%. Remboursement trimestriel (intérêts), le capital a été remboursé par anticipation le 31/03/2008.

Position de couverture de taux

La société ROCAMAT à souscrit :

- Un Swap de taux départ 15 janvier 2008 échéance 15 janvier 2010 au taux de 4,06%.
- Un Swap de taux départ 26 novembre 2007 échéance 26 novembre 2010 au taux de 4,161%.

Covenants et garanties :

Au 31 décembre 2008, un waiver a été accepté par les prêteurs sénior afin de déroger aux covenants bancaires.

Charges à payer

incluses dans divers postes du passif

<i>Intérêts courus</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	19,2
<i>Dettes sur filiales commerciales</i>	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	266,3
<i>Autres dettes</i>	12,4
	297,8

Produits à recevoir

inclus dans divers postes de l'actif

<i>Intérêts courus rattachés à des participations</i>	629,0
<i>Divers</i>	12,6
	641,6

Annexe au compte de résultat

Les recettes de la société mère proviennent de la location-gérance de son fonds de commerce à la société Rocamat Pierre Naturelle, de la facturation des services rendus aux filiales et de la rémunération des fonds avancés à celles-ci.

La société reçoit en outre sa part du résultat annuel, positif ou négatif, des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Redevance de location-gérance	1 110,2	1 288,4
Prestations de management fees	2 707,5	2 590,5
Commissions cash pooling	24,0	24,0
Refacturation prestations de Rocafin	1 111,5	
Refacturation d'autres prestations	18,9	68,3
Refacturation de coûts de redevances fortages	386,4	387,5
TOTAL	5 358,6	4 358,7
<i>Opérations en commun</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Rocamat Pierre Naturelle	-5 141,8	-143,5
Granit Industrie	-2 330,8	-1 044,6
La Pierre Foncière	254,8	249,3
Rocamat Foncier	11,9	7,5
TOTAL	-7 205,9	-931,3
<i>Charges et produits exceptionnels</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Produits des cessions d'actifs	136,7	352,2
Produits des cessions d'immobilisations financières		-5,5
Autres produits exceptionnels en capital	200,0	
Mali net de rachat d'actions	-18,6	0,4
Amortissements dérogatoires	39,7	-81,8
Provision IFA	7,5	-7,5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-5,6	-4,9
Prov.dépreciation éléments d'actifs	-70,4	
TOTAL	289,3	253,0
<i>Amortissements et provisions</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Amortissements des immobilisations	-301,3	-396,6
Amortissements charges à répartir	-73,8	-35,3
Provision sur litiges clients		
Provision sur litiges personnels		-80,0
Provision pour remise en état des sols	-242,2	-119,6
Provision pour indemnités départ en retraite	-7,5	-151,6
Provision médaille du travail	-0,3	-7,1
TOTAL	-625,0	-790,2

<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Reprise provision pour remise état des sols	146,9	211,5
Reprise provision indemnité départ à la retraite		
Reprise provision médaille du travail		
Reprise provision sur litiges clients		13,6
Reprise provision sur litiges personnels	44,3	
Transfert de charges sur frais d'émission d'emprunt		81,0
Revenus des locations	136,9	138,8
Revenus divers	0,2	5,3
TOTAL	328,3	450,2

<i>Impôt sur les sociétés</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Impôts sur les résultats (*)	641,8	-1 118,4
TOTAL	641,8	-1 118,4

(*) En application de l'article 94 de la Loi de Finances rectificative pour 2008 issue du Plan de relance de l'économie, la société ROCAMAT a encaissé la créance de carry back sur l'exercice de 641,8 M€ en début d'année 2009.

Informations hors bilan

<i>Effectif fin d'exercice</i>	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	18	21
Etams	13	15
	31	36
<i>Engagements donnés et reçus</i>	31/12/2008	31/12/2007
Engagements donnés		
Auprès d'établissements financiers	2 064,6	3 260,8
Cautionnement de travaux	-	-
Total	2 064,6	3 260,9
Engagements reçus		
Abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune		485,1
Total		485,1

Il n'a pas été omis d'engagements significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourrait le devenir dans le futur (COB BM n° 375 - janvier 2003).

Entreprises liées

(sociétés consolidées par intégration globale)

	31/12/2008	31/12/2007
Postes de l'actif		
Participations	24 395	24 306
Prêts rattachés à des participations	7 395	8 117
Créances clients et comptes rattachés	983	1 378
Créances comptes courant sur filiales	11 816	13 556
	44 589	47 357
Postes du passif		
Pertes de changes	1 366	117
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147	154
Avoirs sur comptes clients		114
Dettes vis-à-vis de sociétés apparentées		
	1 513	385

Droit à la formation individuelle

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Dans le prolongement de la loi, un accord interbranche a été signé en 2004 au sein de l'UNICEM prenant effet à compter du 1er juin 2006.

Les actions de formation 2008 ont donné lieu à l'utilisation de 21 heures au titre du DIF.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 1 261 heures au 31 décembre 2008.

Résultats financiers des cinq derniers exercices

<i>toutes sommes en euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004
Capital en fin d'exercice					
<i>Capital social</i>	20 190 474	20 190 474	13 000 000	13 000 000	13 000 000
<i>Nombre d'actions émises</i>	10 095 237	10 095 237	4 259 360	4 259 360	4 259 360
<i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
- obligations 1990	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
<i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	5 358 576	4 358 748	2 190 760	2 070 960	2 251 901
<i>Résultat avant impôt, amortissements et provisions</i>	-5 886 268	459 479	-377 786	-5 261 220	1 315 046
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	-641 758	1 118 366			395 720
<i>Résultat après impôt, amortissements et provisions</i>	-6 929 614	-1 446 000	-829 180	-5 913 998	1 122 349
<i>Résultat distribué</i>	-				212 968
Résultat par action					
<i>Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions</i>	-0,52	-0,07	-0,09	-1,24	0,22
<i>Résultat après impôt, amortissements et provisions</i>	-0,69	-0,14	-0,19	-1,39	0,26
<i>Dividende attribué à chaque action</i>					0,05
Personnel					
<i>Nombre de salariés</i>	31	36	3	5	5
<i>Montant de la masse salariale</i>	1 783 537	1 597 117	397 450	877 236	548 792
<i>Montant des avantages sociaux (1)</i>	689 115	706 480	151 901	184 056	215 227

(1) organismes sociaux, œuvres sociales, etc.

Filiales et participations

toutes sommes en milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote- part de capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus ----- brute nette		Prêts et avances	Cautions	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat avant transfert aux associés
Filiales (détenues à plus de 50 %)									
GRANIT INDUSTRIE 100 Rue Puissant- 59460 Jeumonts SIREN :329643746	56,0	125,5	100,00	56,0	56,0	1 119,6	-	2 779,3	-1 786,5
ROCAMAT Pierre Naturelle 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 304951965	5 709,2	2 604,8	100,00	5 709,2	5 709,2	2 561,8	-	56 596,2	-5 154,8
POLYCOR INC. 139 Rue Saint Pierre Quebec City (Quebec) GIK 8B9 CANADA	17 956,8		100,00	16 106,0	16 106,0	7 394,8		1 904,2	1 048,3
ROCAMAT Shanghai 300 sikang road ben ben mansion unit 1103 shanghai CHINE	158,6		100,00	144,3	144,3	483,6		179,3	-202,9
LA PIERRE FONCIERE 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 414715391	1 356,8		100,00	1 500,0	1 500,0		-	218,8	255,4
LARDET SA 10 Rue des Carrières 21190 CHASSAGNE MONTRACHET SIREN : 515720126	457,5	424,3	65,00	834,7	550,4		-	371,0	105,0
Participations (de 10 à 50 %)									
Société civile									
ROCAMAT FONCIER 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis	504,2		47,69	240,5	240,5	170,6		95,9	25,0
STE CARRIERES DES HAIES 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis	38,1	42,2	50,00	19,1	19,1	89,3			-51,4
Autres filiales et participations				122,1	27,6				
Total des filiales et participations				24 731,9	24 353,1				

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41 rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme
RCS Bobigny B 572 086 577
58, quai de la Marine
93450 L'Ile Saint-Denis

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ROCAMAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evénements postérieurs à l'exercice » de l'annexe qui décrit les conditions dans lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'arrêté des comptes annuels.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que l'annexe donne une information appropriée sur la continuité d'exploitation.
- Les principes de valorisation et de dépréciation des titres de participation sont définis dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous nous sommes assurés que les approches retenues étaient fondées sur des hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans établis par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 juin 2009

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Pierre ABILY
Associé

Jean-François NADAUD
Associé gérant

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme
RCS Bobigny B 572 086 577
58, quai de la Marine
93450 L'Île Saint-Denis

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société Polycor Inc.

Nature et objet

Un prêt a été octroyé par votre société à sa filiale Polycor Inc suite à l'augmentation de capital de Rocamat autorisée par le conseil d'administration du 18 septembre 2007.

Ce prêt s'élève à 7 394 780,27 € au 31 décembre 2008.

Modalités

Votre société a constaté des produits d'intérêts au titre de ce prêt pour 526 724,20 € pour l'exercice 2008.

2. Avec les sociétés du groupe Rocamat, filiales de votre société

2.1 *Nature et objet*

Par autorisation du conseil d'administration du 11 avril 2007, un contrat d'assistance dit de « management fees » a été conclu entre votre société et diverses sociétés du groupe, couvrant des prestations de direction générale et de services centraux, regroupés au sein de votre société.

Modalités

Le montant des facturations relatives à l'exercice 2008 s'élève à 2 707 527 €.

2.2 Nature, objet et modalités

Par autorisation des conseils d'administration du 18 mai 2006, 11 octobre 2007 et du 21 mai 2008, votre société a donné au président directeur général le pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée d'un an, dans la limite d'un montant global de 5 000 000 €, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1 000 000 €.

2.3 Nature et objet

Une convention de centralisation de trésorerie, mise en place entre Promopierre et ses filiales, autorisée par le conseil d'administration du 27 octobre 2005, a été transférée à votre société suite à l'absorption de Promopierre le 10 août 2007. Le processus de centralisation consiste dans le nivellement quotidien des soldes créditeurs ou débiteurs des comptes courants centralisés des sociétés centralisées vers le compte centralisateur. La convention incluait également un mandat de « décompte d'intérêt ».

Modalités

A ce titre, votre société a facturé à ses filiales des commissions de cash pooling au cours de l'exercice 2008, pour un montant de 24 000 €.

3. Avec la société Cominex S.A.

Nature, objet et modalités

Caution solidaire de Cominex S.A. vis-à-vis de la banque Crédit Lyonnais IDF Est, pour la mise en place de concours consentis à Cominex S.A., autorisée par le conseil d'administration du 21 avril 2005.

En contre partie, la banque octroie à Cominex S.A. :

- une facilité de caisse de 500 000 €
- une ligne de change à terme de 1 000 000 €
- un plafond de cautions sur marchés publics et privés de 500 000 €
- une ligne d'escompte de 1 000 000 €
- une ligne de crédit documentaire de 1 000 000€

4. Avec la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C.

4.1 Nature et objet

Suite à la fusion par absorption de Promopierre le 10 août 2007, il a été apporté la location – gérance du fonds de commerce de Rocamat, selon le contrat du 26 décembre 1990, modifié par des avenants du 30 août 1991 et du 12 mai 1995, ce dernier, autorisé par le conseil d'administration du 12 mai 1995, à laquelle a succédé, après dissolution de la société Rocamat S.N.I. le 22 décembre 1997, la location gérance de ce même fonds à la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C., selon la mise à jour des dispositions antérieures faite par convention du 23 décembre 1997.

Modalités

Au cours de l'exercice 2008 et en fonction des dispositions contractuelles, il a été facturé au titre de :

- la redevance forfaitaire annuelle : 880 103 €
- la refacturation d'amortissement : 202 033 €
- la refacturation du financement des investissements : 28 081 €

4.2 Nature, objet et modalités

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, votre société est caution pour un montant maximal en principal de 11.200.000€ de Rocamat Pierre Naturelle S.N.C. dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par la société Rocafin avec la Banque Espirito Santo de la Vénétie.

5. Avec la société Rocafin S.A.S.

5.1 Nature, objet et modalités

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, la société Rocafin S.A.S. est caution de votre société afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par votre société dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par Rocafin S.A.S. avec la Banque Spirito Santo de la Vénétie.

5.2 Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, il a été établi une convention d'assistance de direction générale, juridique, commerciale, financière et comptable avec la société Rocafin S.A.S.

Modalités

Au titre de cette convention, Rocafin S.A.S. a facturé à votre société pour l'exercice 2008 un montant de 1 214 726 €.

5.3 Nature et objet

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société Rocafin S.A.S. a consenti à votre société un prêt de 841 000 €, productif d'intérêts à compter du 1er janvier 2006.

Modalités

Dans le cadre de ce prêt, la société Rocafin S.A.S. a facturé à votre société au cours de l'exercice 2008 des intérêts pour un montant de 60 520,86€.

5.4 Nature et objet

Suite à la fusion par absorption de Promopierre le 10 août 2007, le contrat de prêt qui lui avait été consenti par la société Rocafin S.A.S. pour 906.000€ a été transféré à Rocamat S.A.

Modalités

Dans le cadre de ce prêt, la société Rocafin S.A.S. a facturé à votre société au cours de l'exercice 2008 des intérêts pour un montant de 65 198,45€.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISES PREALABLEMENT

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la société Rocafin S.A.S.

Monsieur Richard Germain, président du conseil d'administration de Rocamat S.A. et président du directoire de Rocafin S.A.S.

Nature et objet

La société Rocafin S.A.S. refacture à votre société des loyers et frais afférents au logement de Monsieur Richard GERMAIN ; charges qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses fonctions.

Modalités

Dans ce cadre, la société Rocafin S.A.S a facturé à votre société au titre de l'exercice 2008, des frais pour un montant de 17 598,33 €.

En raison d'une omission de votre conseil d'administration, la convention ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable tel que prévu à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 juin 2009

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Pierre ABILY
Associé

Jean-François NADAUD
Associé gérant

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CINQ MEILLEURES REMUNERATIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ERNST & YOUNG ET AUTRES

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ROCAMAT

Société anonyme
RCS Bobigny B 572 086 577
58, quai de la Marine
93450 L'Ile Saint-Denis

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CINQ MEILLEURES RÉMUNÉRATIONS

prévue à l'article L.225-115 4° du Code de commerce

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, figurant dans le document joint et s'élevant à 432 977 € (quatre cent trente deux mille neuf cent soixante dix sept euros), est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 juin 2009

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Pierre ABILY
Associé

Jean-François NADAUD
Associé gérant